



PORTRAIT DES
RURALITÉS

LE PLAN DE LA FRANCE INSOUMISE
POUR LES TERRITOIRES RURAUX


décembre 2023

D/ Santé //	36
Portrait de Fanny, médecin de campagne dans l'Aveyron, par Laurent Alexandre	36
Portrait de Delphine, infirmière libérale en Haute-Vienne, par Manon Meunier	38
Portrait de François, infirmier libéral dans l'Hérault, par Sylvain Carrière	40
E/ Commerces //	42
Portrait de Nicole, commerçante de village dans le Gard, par Michel Sala	42
Portrait de Christine, commerçante ambulante dans la Creuse, par Catherine Couturier	44
Portrait d'Hélène, salariée agricole et bénévole au sein d'un groupement d'achat alimentaire en Dordogne, par Pascale Martin	46
Portrait de Benoît, brasseur artisanal en Haute-Garonne, par Christophe Bex	48
Portrait de Francine et Laurent, bénévoles d'un Groupe d'Achat Solidaire en Meurthe-et-Moselle, par Martine Etienne	50
F/ Agriculture //	52
Portrait de Dominique, agriculteur en Dordogne, par Pascale Martin	52
Portrait de Marianna, éleveuse de chèvres en Haute-Vienne, par Manon Meunier	54
Portrait de Damien, éleveur de lamas dans l'Hérault, par Sylvain Carrière	56
Portrait de Christine, éleveuse de poules dans le Gard, par Michel Sala	58
Portrait de Denis, mécanicien agricole en Ille-et-Vilaine, par Mathilde Hignet	60
Portrait d'Olivier, viticulteur dans l'Hérault, par Sylvain Carrière	62
Portrait de Maud, herboriste paysanne en Dordogne, par Pascale Martin	64
Portrait de Vincent, salarié d'une coopérative sylvicole dans la Creuse, par Catherine Couturier	66
G/ Solidarité / associatif //	68
Portrait d'Armelle, bénévole du Solidaribus en Haute-Vienne, par Manon Meunier	68
Portrait de Françoise, bénévole du Secours Populaire dans l'Hérault, par Sébastien Rome	70
Portrait d'Anne-Claude, bénévole du Secours Populaire dans la Sarthe, par Elise Leboucher	72
Portrait de Sarah, bénévole d'une association de protection de la faune sauvage en Haute-Vienne, par Manon Meunier	74



Les député·es tiennent à remercier chaleureusement :

- Les personnes interrogées, pour avoir bien voulu participer à ce projet et mettre en lumière le quotidien des ruralités.
- Les animateur·ices du livret ruralités de la France Insoumise, pour leur travail infatigable depuis des années afin de présenter à chaque élection un programme cohérent à travers le territoire
- Les militant·es membres des différents livrets thématiques de la France Insoumise, et l'équipe du programme, pour leur travail à l'élaboration de l'Avenir en Commun
- Les assistant·es parlementaires pour la réalisation des portraits et la rédaction du livret
- Le groupe parlementaire et ses collaborateurs de groupe pour leurs relectures
- Marianne, pour la mise en forme graphique
- Mathilde Panot, présidente du groupe de La France Insoumise, pour sa confiance en notre travail
- Manon Meunier, pour le lancement et la coordination de ce contre-plan



PARTIE I.
**CRITIQUE DU PLAN
FRANCE RURALITÉS
DE BORNE - MACRON**

En Juin dernier, Elisabeth Borne présentait le plan « France Ruralités » du gouvernement. Censé lutter contre la fracture territoriale, ce plan, comme la plupart des initiatives gouvernementales, rate son objectif. Par manque de moyens, tout d'abord, avec aucune volonté affichée de mettre l'argent nécessaire sur la table, mais également par une profonde méconnaissance des ruralités, et de la vie quotidienne de nos concitoyen·nes ruraux.

Face à un plan vide de sens et de moyens financiers, le groupe parlementaire de la France insoumise a décidé de prendre les choses en main. La vision déconnectée du gouvernement s'explique, en partie, par sa déconnexion avec le réel. Or, le réel, le terrain, nous le connaissons bien.

C'est pourquoi, nous, député·es de la France Insoumise - NUPES, avons décidé de rédiger un contre-plan, fondé sur les expériences quotidiennes des acteur·ices essentiels des ruralités. Infirmier·es, agriculteur·ices, secrétaires de mairie, sont autant de professions indispensables au fonctionnement de nos territoires ruraux, et pourtant si peu considérées et mises en avant. Élu·es locaux, gérant·es de lieux culturels, bénévoles associatifs ou encore membres de collectifs de défense des services publics sont encore autant de fonctions essentielles dont les spécificités des ruralités affectent le quotidien. Toutes les catégories de la population, des jeunes aux retraité·es, des bénévoles aux employé·es en passant par les personnes privées d'emploi : toutes ont une façon différente de vivre et d'animer les ruralités, mais aucune n'est convaincue par les mesures du plan du gouvernement.

LE PLAN MACRON-BORNE « FRANCE RURALITÉS », EN RÉSUMÉ :

- **La différenciation est dorénavant le « leitmotiv » du gouvernement dans ses politiques envers les collectivités, pourtant elle est mère de fractures territoriales et d'inégalités entre les citoyen·nes.** Elle aggrave la mise en concurrence des collectivités et abîme les principes d'égalité, d'indivisibilité de la République et d'uniformité de la loi.
- **Ce plan est dans la continuité de la logique de contractualisation à travers la multiplication et la superposition de programmes (« Petites villes de demain », « Action cœur de ville ») et de contrats (contrats de relance et de transition écologique). Logique qui n'a pourtant pas fait ses preuves et les critiques pleuvent (encore récemment dans un rapport du Sénat) :** financements insuffisants, recyclage de crédits, mise en œuvre lourde et complexe (due au manque d'ingénierie, le serpent se mord la queue)... L'État, depuis de nombreuses années, a baissé, puis fait stagner les ressources des collectivités, notamment pour freiner et fléchir leurs dépenses, abimant les principes d'autonomie financière et de libre administration des collectivités.
- **Les gouvernements successifs ont détricoté depuis des années les services publics du pays entier, de la fermeture des petites lignes ferroviaires (fermeture de plus de 100 gares et haltes ferroviaires depuis 2017) à la fermeture des maternités (en 40 ans, la France en a fermé les deux tiers).** Les solutions proposées par Emmanuel Macron et Elisabeth Borne face à ce problème sont méprisantes : quand nos enfants se retrouvent dans des classes sans professeur·e, le plan « France Ruralités » nous propose « des points infos jeunes » ! Quand les déserts médicaux grignotent les territoires, le duo Macron-Borne nous propose des « medicobus » - des bus qui vont parcourir les campagnes (mais le gouvernement n'a pas trouvé les médecins à mettre dedans !). Quant aux « Maisons France Services », fierté du gouvernement actuel, elles permettent certes de rapprocher les services publics des citoyen·nes qui en ont été progressivement éloignés à coups de politiques libérales austéritaires, mais ils ne sont qu'un dispositif de plus de mutualisation et de rationalisation dont le coût financier repose encore en partie sur les collectivités...
L'État doit assurer partout et pour toutes et tous des services publics en quantité et qualité ! En ce sens, nous avons obtenu une grande victoire à l'Assemblée nationale, lors de notre niche parlementaire du 30 Novembre : la proposition de loi portée par Danièle Obono en faveur de la réouverture des accueils physiques dans les services publics a été adoptée en hémicycle, contre l'avis du gouvernement ! Par ce vote, s'ouvre l'espoir d'améliorer significativement l'accès effectif aux droits de millions de nos concitoyen·nes pour qui la dématérialisation tous azimuts des démarches administratives représente un obstacle majeur pour l'accès à leurs droits.
- **Les annonces sur le logement, en pleine crise du secteur, sont peut être les plus choquantes :** plutôt que de taxer davantage les résidences secondaires et logements vacants, le gouvernement propose d'offrir gracieusement aux propriétaires un chèque de 5 000 euros pour les supplier de mettre en location leurs résidences secondaires ou logements vacants !
- **Au niveau des moyens financiers, l'enveloppe est risible :** pour la mobilité par exemple, 90 millions d'euros sont prévus pour 3 ans pour toute la France ! À titre de comparaison, 700 millions sont investis à destination des métropoles pour les RER métropolitains (ce qui couvrirait à peine le coût d'un RER...), et des milliards dans des projets autoroutiers de connexion des grandes métropoles !

Notre souhait était de porter à travers ce livret la voix des essentiel·les des ruralités, si peu considérés par les politiques publiques. Plus qu'un plan, ce livret est aussi une compilation de témoignages et de portraits, mettant en avant les difficultés, mais aussi les initiatives positives portées par nos concitoyen·nes ruraux. Parce que nous en sommes persuadés, nos territoires ruraux portent l'avenir, à travers les dynamiques de jeunesse, d'associations, d'agriculture paysanne, de transition énergétique, de préservation de l'eau, de la biodiversité.

Si les partis de gauche sont souvent accusés d'avoir délaissé les territoires ruraux, la réalité est toute autre. Le fort engagement de la France insoumise sur cet enjeu a permis l'élection de député·es dans de nombreux départements et circonscriptions rurales : Haute-Vienne, Creuse, Alpes de Haute Provence, Hautes-Pyrénées, Tarn, Gard, etc. Plus d'une vingtaine de député·es ont participé à l'élaboration de ce contre-plan, soutenu·es par l'ensemble du groupe parlementaire insoumis.

Les mesures de ce contre-plan sont issues des livrets programmatiques de notre programme *l'Avenir en Commun*, porté par Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle 2022, et par les candidat·es de la NUPES aux élections législatives, mais aussi de nos échanges avec les acteur·ices des ruralités sur le terrain.

Toutes ces mesures sont déclinées au fil des portraits auxquels elles répondent, une preuve de plus que notre programme est ancré dans la réalité, et répond parfaitement aux problématiques quotidiennes de nos concitoyen·nes, y compris celles et ceux vivant en ruralité : c'est cela, gouverner selon les besoins.



**PARTIE II.
PORTRAITS
ET PROPOSITIONS**

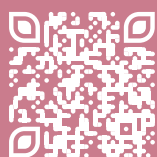


Manon MEUNIER avec

Valérie

Salariée d'une mission locale rurale en Haute-Vienne

À voir



Présentation

Depuis près de 25 ans, Valérie est animatrice pour la mission locale rurale de la Haute-Vienne. Elle a occupé différents postes au sein de la mission locale : animatrice d'ateliers, formatrice... elle est aujourd'hui conseillère auprès des jeunes et également chargée de communication pour la mission locale. Elle intervient sur plusieurs antennes de la mission locale rurale, notamment sur celle de Bellac, où nous l'avons retrouvée. Elle aime son métier car il a du sens : Valérie accompagne les jeunes du territoire dans leur recherche d'emploi, en les aidant dans leurs prospections, leur proposant des formations, ou encore, en les accompagnant dans le passage du permis de conduire.

Son activité sur le territoire

Les missions locales jouent un rôle commun d'accompagnement des jeunes à l'emploi et à la formation à travers toute la France. Parmi elles, les missions locales rurales (de leur dénomination officielle) répondent aux mêmes missions, avec les spécificités du milieu rural. Pour prendre l'exemple de la mission locale rurale de la Haute-Vienne où travaille Valérie : la problématique majeure et spécifique ici, c'est la mobilité. Les jeunes sans permis ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens, Valérie réalise des permanences un peu partout sur le territoire, et met au cœur de ses préoccupations l'éloignement géographique et l'isolement des jeunes. Son rôle est clef, car une grande partie des jeunes accompagnés par la mission locale rurale sont éloignés du milieu scolaire, parfois mis « en échec », l'isolement empirant la situation et pouvant entraîner un cercle vicieux.

Et les jeunes ruraux ne font pas exception : les cas d'extrême précarité explosent... La mission locale en tant que lieu, au centre-bourg de Bellac, joue aussi un rôle très important : c'est un espace de convivialité et de ressource, où les jeunes peuvent se retrouver et avoir accès aux produits de première nécessité (parfois nourriture - la mission locale organise aussi des collectes à présent -, protections périodiques, etc.).



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Lors de notre rencontre avec Valérie, nous avons assisté à l'entretien d'une jeune femme qui résidait une commune à moins de 20 kilomètres de la mission locale. Pourtant, aucune gare, ni aucune ligne de bus ne lui permettait de faire le trajet. Il est donc très compliqué pour les jeunes de se rendre à des formations, de faire des stages ou de trouver un travail, sans avoir au préalable passé le permis de conduire, qui coûte cher et n'est pas accessible à tout le monde. Car une des autres difficultés est la désertification en termes d'emploi et de formation : les milieux ruraux manquent de bassins d'emploi, de formations adaptées, et les jeunes doivent faire beaucoup de route pour trouver des entreprises qui embauchent. En étant en lien avec les petites entreprises du territoire, la mission locale rurale et Valérie aident à mettre en lien les employeurs-ses locaux et les jeunes en recherche d'emploi, afin de dynamiser le territoire.



Notre programme

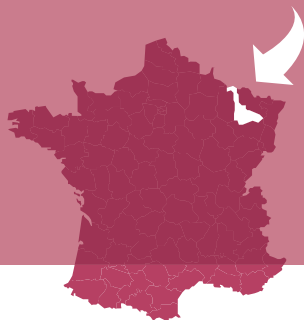
- **Instaurer une garantie d'autonomie** d'un montant égal au seuil de pauvreté (1 102 euros par mois actuellement) pour les jeunes de 18 à 25 ans détachés du foyer fiscal parental, et dès 16 ans pour les élèves de lycée professionnel.
 - **Créer une garantie d'emploi** : tout-e chômeur-se de longue durée pourra se voir proposer d'être embauché-e au moins au SMIC – revalorisé à hauteur de 1 600 euros net – dans un secteur utile
 - **Favoriser les jumelages d'établissements entre urbains et ruraux** et développer les échanges entre classes visant à élargir l'horizon social et culturel des élèves
-
- **Par rapport à l'isolement des jeunes :**
 - **Repenser la mobilité individuelle**, développer les usages partagés de la voiture (autopartage, covoiturage, transport à la demande) et les mobilités actives comme le vélo
 - **Ouvrir les transports scolaires à d'autres usages et les maintenir hors périodes scolaires** afin d'assurer une continuité de services publics de transport
 - **Développer les transports publics à la demande** hors des zones denses de transport public
 - **Favoriser l'accès des jeunes aux responsabilités au sein des associations** en mobilisant le Fonds national de développement de la vie associative
 - **Développer des lieux de travail partagés** permettant de séparer lieu de vie et lieu de travail en ayant accès à des services partagés (photocopieur, connexion numérique...)
 - **Reconnaître le volontariat de l'animation dans l'éducation populaire des jeunes mineur-es.** Il s'agit de garantir aux volontaires la prise en charge des formations (BAFA et BAFD), une indemnisation favorisant l'accessibilité à ces activités d'animation et une protection sociale prise en charge par l'État

Martine ETIENNE avec

Céline

Assistante sociale en Meurthe-et-Moselle

À voir



Présentation

Céline Léger est assistante sociale dans la ville de Longwy depuis près de deux décennies. La quarantenaire a effectué ses trois années d'études dans la ville la plus proche : Metz. Elle travaille sur le territoire de Longwy et alentour depuis ses 20 ans, après avoir suivi une formation de coiffure. Pour Céline, être assistante sociale a été son choix, et elle le revendique. Elle a travaillé avec différents employeurs, hôpitaux, personnes âgées et leur famille... et a pu rencontrer, au long de son parcours, des gens venus de toute part, toujours et de plus en plus dans le besoin.

Céline est passionnée par son travail, elle déclare avoir choisi cet emploi pour améliorer la vie des gens. Ses journées se suivent sans jamais se ressembler. Mais sous son enthousiasme, une fatigue, qu'elle n'arrive pas à cacher. *« J'ai quand même eu des épisodes très difficiles dans ma carrière, je ne peux pas les nier. »*

Un des avantages de la profession est de pouvoir rebondir : il est possible d'aller vers d'autres missions, vers d'autres publics, vers d'autres contextes de travail... tout en restant dans l'aide à la personne.

« Quand on fait ce métier-là en France, on est tout le temps en lutte. Contre les conséquences d'une législation qui impacte plus durement les plus fragiles. »

Son activité sur le territoire

Assistante sociale, c'est un métier du lien qui a pour but d'améliorer la qualité de vie des personnes fragiles. Céline Léger les protège et fait sa part pour combattre injustices et inégalités. Elle aide concrètement des personnes confrontées à des réalités sociales difficiles, en leur permettant de connaître l'ensemble de leurs droits fondamentaux : informer sur les droits sociaux existants, les recours et les aides possibles, faciliter les démarches.

« Mon travail c'est de construire une relation. C'est quelque chose de l'ordre de l'immatériel, on fait partie des invisibles. »

Les champs d'intervention d'une assistante sociale sont vastes : de la protection de l'enfance, à l'hébergement d'urgence, en passant par les soins hospitaliers. Les missions des travailleurs sociaux sont indispensables face à l'augmentation des besoins.

Céline Léger travaille dans un secteur dégradé et en lutte. Une lutte politique qui touche l'ensemble de la société, une lutte quotidienne contre les conséquences du système qui induit pauvreté et exclusion, contraignant les personnes les plus fragiles à des vies difficiles.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politique //

La première problématique dans les zones rurales, c'est la mobilité. Un habitant du centre de Longwy va pouvoir aller à pied à la sécurité sociale. Pour un habitant de Longuyon c'est un peu plus compliqué. Les transports en commun ne desservent pas tous les lieux-dits, et leur cadence est parfois inadaptée aux besoins des usagers.

Le manque de proximité entre les acteurs du service public, et donc le manque de partenariat, est aussi une problématique soulevée par Céline. Plus on est dans des zones isolées, plus il est difficile de travailler en équipe et de créer des partenariats, le tissu associatif s'étiolle.

À cela s'ajoute la disparition des services publics, qui depuis plus de 20 ans, sont remplacés tour à tour par des permanences, ou des plateformes comme « France Service », où tout est mélangé. Les professionnels experts et spécialistes des questions sociales se sont faits remplacer par des emails et des messageries téléphoniques.

Les conditions de travail des travailleurs sociaux varient en fonction des employeurs, et le salaire aussi, même s'il n'est jamais mirobolant. Des collègues de Céline Léger sont tellement mal payés qu'ils et elles ne sont même pas éligibles à la prime d'activité !

NOTRE ACTION À L'ASSEMBLÉE

Comme nous l'avons dénoncé lors de la proposition de loi portée par Danièle Obono, adoptée lors de notre niche, la dématérialisation est une façon de tuer le service public. Cette omniprésence du numérique alourdit leur travail. Nombreuses sont les personnes démunies face à un écran, ou sans argent pour s'en procurer. Ainsi, notre proposition adoptée leur permettra un accès égal aux services publics, avec un accueil physique obligatoire.



Notre programme //

- **Revaloriser le personnel du secteur médico- social à domicile comme en institution en :**
 - . Généraliser les CDI à temps plein – la durée de déplacement d'un lieu de travail à un autre étant un temps de travail effectif – pour le personnel travaillant à domicile
 - . Revalorisant les métiers et revenus de l'ensemble des professionnel·les du grand âge à domicile comme en institution par la refonte des grilles de rémunération et de qualification

Sébastien ROME avec

Adam et Sarah

Employés dans l'Hérault



Présentation

Adam et Sarah vivent dans une maison de 130 m² sur 530 m² de terrain avec piscine dans un lotissement à Saint-André-de-Sangonis, village typiquement vigneron. La petite ville, avec 5 600 habitants vivant pour la plupart dans des lotissements, est « près de la nature » et se trouve à 35 km du lieu de travail de chacun, le CHU de Montpellier.

Leurs activités sur le territoire

Elle est aide-soignante et il travaille dans la maintenance. Ayant grandi tous deux dans un quartier populaire, ils vivaient jusqu'en 2019 à Montpellier dans un logement social : « *pour nos enfants, Dayna et Ryan (9 ans et 7 ans aujourd'hui), on voulait autre chose.* »

Ils ont emprunté 260 000€ pour faire construire leur maison pour avoir un jardin pour les enfants, à la campagne. Même avec les moyens, ils n'auraient pas choisi de vivre dans un appartement dans un autre quartier à Montpellier. Adam me dit : « *Dans le quartier, c'est étrange, il y a plein de monde qui vivaient à la Paillade ou au Petit Bard (quartiers populaires de grands ensembles de Montpellier où Sarah et Adam ont aussi grandi)* ». Tout le monde travaille : Kader et Nelly sont éducateurs spécialisés et aide-soignante, Brice et Phillie travaillent à Carrefour et à Intermarché... Ils énumèrent 5/6 maisons de la sorte. Adam me dit, « *On est que des jeunes couples, mais certains divorcent et ils sont contraints de vendre la maison, sauf qu'en ce moment c'est galère, plus rien ne se vend avec les taux élevés.* »



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques //

Le budget essence pèse lourd dans la famille avec deux voitures. La voiture, c'est pour aller au travail, conduire les enfants à l'école, aux activités, faire les courses... « *Comment c'est la fin du mois ?* » « *Ça peut être compliqué avec le crédit à 1 200 €/mois. Parfois, quand il reste plus que 20 € quelques jours avant la paie, faut faire vraiment attention* ». Pour limiter les coûts, Sarah peut covoiter car « nous sommes nombreuses dans les villages d'ici à travailler au CHU » mais ce n'est pas le cas pour Adam qui doit prendre la voiture au quotidien. Seulement, aller à Montpellier deux jours par semaine « *c'est la mort* ». Faute d'une garderie ouverte suffisamment tôt, il arrive en retard de 20 à 30 minutes au travail. Par chance, son employeur comprend la situation. Les autres jours, il part de plus en plus tôt pour arriver « *largement à l'avance* » avant que les bouchons ne commencent. « *J'ai essayé les transports en commun à 2 €. C'est pas cher, mais c'est pire. J'arriverai encore plus tard.* » Dans ce contexte, il est fréquent que les familles attendent avec angoisse le contrôle technique qui peut déclencher de fortes dépenses non prévues ou l'abandon du véhicule.



Notre programme //

- **Indexer des salaires sur l'inflation** et bloquer des prix du carburant et des produits de première nécessité
- **Créer un service public de la petite enfance** aux horaires adaptés aux déplacements
- **Indexer la dotation globale de fonctionnement** des collectivités sur l'inflation
- **Développer massivement des transports collectifs** pour les déplacements du quotidien
- **Mettre en place une aide financière** pour la sécurité du véhicule après un contrôle technique

Karen ERODI avec

Jérémie et Cathy

Élu-es locaux engagés pour la culture dans le Tarn

À voir



Présentation

Jérémie Steil est le maire de la petite commune de Vaour située dans le Tarn. Cathy Grèzes est conseillère municipale en charge des questions sociales et de l'aménagement. Ce binôme fait partie de l'équipe de coordination municipale qui gère cette commune de 400 habitant-es de manière citoyenne et participative.

Depuis déjà 37 ans, Vaour accueille chaque mois d'août le festival pluridisciplinaire « L'été de Vaour » rassemblant des représentations théâtrales, de mime, des concerts ou encore de la danse.



Leur activité sur le territoire

Jérémie et Cathy organisent régulièrement des commissions thématiques pour que chacun puisse s'engager dans les projets de la commune. En dix ans, plus d'une centaine de nouveaux Vaourais se sont installés ! Selon eux, c'est la forte dimension participative de la commune qui a permis d'attirer ces nouveaux venus.

« L'été de Vaour » est un autre réel atout qui fait pleinement partie de l'identité de la commune. L'association à l'initiative de cet événement d'ampleur nationale a su fidéliser son public en encourageant la création artistique sans céder aux logiques de marché et en développant une politique tarifaire accessible. Outre le temps fort du mois d'août, l'association propose tout au long de l'année une programmation culturelle dans les communes aux alentours.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques //

« *Vaour ne serait pas Vaour sans son festival !* » : voilà ce dont témoignent les deux élus. Ils n'imaginent pas leur village sans « L'été de Vaour ». L'association agrège des bénévoles très motivés et attirent plus largement de nombreuses bonnes âmes qui s'impliquent énormément dans le village : jardins partagés, réflexion sur l'entraide...

La dynamique du village attire ainsi des commerces en dépit de sa position géographique relativement excentrée : deux épiceries, une friperie... La commune dispose également d'une maison « France Services » et d'une caserne de pompiers. Cependant, il reste compliqué de se déplacer sans voiture dans le département. De fait, le maire et son équipe se mobilisent pour l'ouverture d'une ligne de bus entre le village et la gare la plus proche située à 15 kilomètres.



Notre programme //

- **Favoriser l'accès des jeunes aux responsabilités au sein des associations** en mobilisant le Fonds national de développement de la vie associative
- **Développer une nouvelle politique de la création** artistique basée sur le temps long et la confiance dans les travailleuses et les travailleurs de l'art et les équipes artistiques qui passera par un plan d'envergure d'implantation et d'itinérance des artistes
- **Valoriser et soutenir les lieux physiques comme les librairies et cinémas indépendants, les scènes de spectacles, ou les salles de concert disquaires**, en veillant à leur déploiement sur tout le territoire et à leur pérennisation avec un programme Culture à loyers modérés
- **Soutenir le tissu associatif local** en maintenant les subventions et en les indexant sur l'inflation, en généralisant les conventions pluriannuelles et en sortant de la logique des appels à projets
- **Garantir une tarification abordable dans les lieux culturels publics** et encadrer les tarifs abusifs de l'offre culturelle privée
- **Permettre la participation citoyenne :**
 - Confier aux communes la responsabilité d'organiser des débats citoyens, ouverts à toutes et tous, permettant la participation du plus grand nombre et dans le souci de la diversité sociale
 - Confier aux départements la mise en place d'assemblées constituées de citoyen·nes tiré·es au sort, dont les travaux seront nourris des comptes-rendus des débats locaux
 - Augmenter l'implication citoyenne dans le développement et la mise en œuvre des politiques, en étant attentif au nombre de participant·es, à leur sexe et à leur origine sociale

Christophe BEX avec

Morvan et Caroline

Gérant-es d'un lieu culturel
en Haute-Garonne



Présentation

Morvan et Caroline vivent avec leurs deux enfants à Latrape, un petit village de 420 habitants situé au cœur de la Haute-Garonne. Depuis le Covid-19, nombreuses et nombreux sont ceux qui ont décidé d'élire domicile dans cette jolie commune. Caroline, qui vit dans le coin depuis qu'elle a dix ans, nous confie qu'aujourd'hui toutes les maisons du village sont occupées. Mais elle ne cache pas la difficulté des nouveaux arrivants à être acceptés par celles et ceux qui sont installés là depuis des générations.



Leur activité sur le territoire

Il y a trois ans, Caroline et Morvan ont décidé de se lancer dans un projet un peu fou. Ils rêvaient de proposer un lieu culturel dans ce petit village. Alors, ils ont retroussé leurs manches et ont mené des travaux pendant ces trois années pour proposer une salle de cinéma dans une partie de cette grande bâtisse. Manuel et Jeanne, leurs deux enfants respectivement lycéen et collégienne ont également été mis à contribution.

Grâce aux coups de main et aux dons des uns et des autres, le cinéma La Mouche est désormais prêt à recevoir des spectateurs. Les sièges orange vif récupérés dans un cinéma de la ville voisine donnent envie de s'arrêter là et de plonger dans l'obscurité. Après avoir créé une association, Morvan et Caroline ont organisé deux séances de ciné-concert de films libres de droits. À l'extérieur, ils ont aussi créé une guinguette qui permet aux visiteurs de se rencontrer et d'échanger.





Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Aujourd'hui, se pose la question de trouver un statut juridique qui permette d'acheter des films pour les diffuser. Morvan et Caroline ont pour projet de travailler avec l'école du village pour organiser des séances à destination des publics scolaires. Tous deux veulent faire de ce lieu, un endroit convivial pour se retrouver, débattre et partager. Ils souhaitent aussi que cette grande salle puisse servir pour des spectacles, ou toutes sortes de projets culturels ou locaux. La Mouche accueillera bientôt un marché de producteurs pour la première fois.



Notre programme

- **La culture doit être accessible pour toutes et tous.** À la France Insoumise, nous souhaitons mettre en place un accompagnement dans la mise aux normes des lieux culturels ruraux indépendants. Le développement d'une culture de proximité et du quotidien nécessite aussi d'aménager et de rénover les lieux mutualisés existants (salles polyvalentes, lieux pluridisciplinaires) pour qu'ils puissent accueillir des événements valorisant les arts et la culture
- **Soutenir le tissu associatif local** en maintenant les subventions et en les indexant sur l'inflation, en généralisant les conventions pluriannuelles et en sortant de la logique des appels à projets
- **Développer une culture de proximité et du quotidien**, accessible pour toutes et plus écologique
- **Reprendre les grands travaux dans les arts et à la culture** afin d'abroger les « zones blanches » de structures de création, de diffusion, de mémoire et de pratique artistique et culturelle, en donnant les moyens à ce qui existe de mener ses missions au mieux et aux normes, et en construisant ces nouveaux espaces de commun en co-création avec les habitant-es
- **Garantir une tarification abordable dans les lieux culturels publics** et encadrer les tarifs abusifs de l'offre culturelle privée
- **Développer une nouvelle politique de la création artistique** fondée sur le temps long et la confiance dans les travailleur-ses de l'art et les équipes artistiques qui passera par un plan d'envergure d'implantation et d'itinérance des artistes
- **Valoriser et soutenir les lieux physiques** comme les librairies et cinémas indépendants, scènes de spectacles, salles de concert disquaires et lieux physiques pour le jeu vidéo, en veillant à leur déploiement sur tout le territoire et à leur pérennisation avec un programme Culture à loyers modérés et le développement des dispositifs d'aides à l'emploi comme le GIP Cafés Cultures
- **Mettre aux normes** (bruit, normes sanitaires...) les lieux culturels ruraux indépendants, aménager et rénover les lieux mutualisés (salles polyvalentes, lieux pluridisciplinaires...) afin qu'ils puissent accueillir des événements culturels
- **Mettre en place un plan national d'urgence pour la construction et la rénovation des équipements sportifs et développer les transports pour y accéder**



Léo WALTER avec

Élohim

Enseignante en classe
unique dans les
Alpes-de-Haute-Provence



Présentation

Après avoir exercé en tant que psychologue auprès de personnes âgées et dans une clinique de rééducation fonctionnelle, Élohim concrétise l'aspiration qu'elle nourrit depuis le lycée : devenir enseignante. Intéressée par le travail de Maria Montessori auprès des enfants handicapés mais rebutée par le caractère payant de cet enseignement contraire à son éthique, elle passe le concours de professeur des écoles à 27 ans. « C'est le film "Être et Avoir" qui m'a donné envie d'être maîtresse en classe unique, avant même de passer le concours » dit-elle en souriant, consciente du côté cliché-image d'Épinal de ses propos. Un premier poste à titre provisoire dans une classe unique à Entrevennes, la rencontre avec les enseignant·e·s du groupe Freinet 04 ancrent et enrichissent sa pratique professionnelle. S'enchaînent d'autres postes à titre provisoire avant qu'elle n'obtienne, il y a huit ans, un poste en classe unique à Ongles.

Son activité sur le territoire

« La liberté éprouvée dans mon travail, la classe multi-âge, le cadre magnifique de ce milieu rural, la proximité avec les familles, la mairie très engagée pour son école, tous les ingrédients sont là pour cultiver le goût d'enseigner. L'école d'Ongles est une jolie petite école avec 19 élèves de la grande section au CM2 et... une cour en herbe ! En classe unique, la polyvalence inhérente au métier est décuplée. Il faut être un peu "couteau Suisse", savoir improviser tout en restant rigoureuse. Dans ce cadre, la proximité avec les parents est accrue car l'école de leurs enfants est aussi la leur, parfois au sens propre car ils ont eux-mêmes été élève ici. La vie de village impose ce cadre. Pour être bien en classe unique, il faut être ouvert à la discussion, accepter que l'école ne soit pas un sanctuaire, tout en gardant la bonne distance. »



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

« L'école rurale a de nombreux atouts, proximité avec la nature, douceur de vivre. On y bénéficie d'une grande liberté pédagogique. Cela me permet d'initier de nombreux projets ouvrant l'école sur le monde.

L'éloignement de l'offre culturelle/sportive est un obstacle, les déplacements sont onéreux, tout repose sur le bon vouloir des municipalités, l'État n'apporte aucune aide. Ici, la mairie soutient à fond l'école et considère que c'est, avec le bistrot, « le poumon du village ». Le travail avec le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est précieux pour croiser les regards sur les enfants. Je ressens parfois le manque d'une présence de collègues (gestion des situations problématiques, portages des projets chronophages). Je ne compte pas mes heures, il ne vaut mieux pas. S'ajoute à cela la direction d'école. Statutairement chargée d'école et non directrice, seuls six jours de décharge par an sont prévus, c'est bien insuffisant pour compenser la lourde charge de travail. Je suis aujourd'hui favorable à un RPI (Réseau Pédagogique Intercommunal) et, on peut rêver, à la mise en place de réseau éducatifs ruraux prioritaires pour allouer plus de moyens. »



Notre programme

- **Créer un service public de la petite enfance** permettant la mise en place de solutions de garde adaptées correspondant aux contraintes et horaires des travailleur·ses ruraux
- **Ouvrir les transports scolaires à d'autres usager·es** en dehors des heures d'utilisation pour les publics scolaires, et les maintenir hors périodes scolaires afin d'assurer une continuité de services publics de transport
- **Abroger les « conventions ruralité »** qui visent à remplacer les écoles en zones rurales par de structures plus conséquentes éloignées des lieux de vie des enfants
- **Densifier le maillage des établissements en zones rurales** afin de limiter à 15 minutes les temps de transport scolaire
- **Maintenir les écoles à classe unique** et rouvrir des écoles avec pour objectif de garantir la présence d'une école publique laïque dans chaque commune du pays
- **Favoriser les jumelages d'établissements entre urbains et ruraux** et développer les échanges entre classes visant à élargir l'horizon social et culturel des élèves
- **Ouvrir dans les lycées des territoires ruraux** des options rares, réparties sur plusieurs classes pour éviter de créer une ségrégation interne aux établissements
- **Construire des lycées professionnels dotés d'équipements de qualité** afin d'augmenter les capacités d'accueil, de garantir un maillage fin sur l'ensemble du territoire et de permettre de véritables choix d'orientation aux élèves
- **Ouvrir des places d'internat gratuites** aux élèves de la voie professionnelle et aux apprenti·es sous statut scolaire, en donnant la priorité aux plus éloigné·es de leurs établissements ou lieux d'apprentissage
- **Créer des centres polytechniques professionnels**, afin de mailler le territoire national d'établissements intégrant lycée et enseignement supérieur, et former les jeunes aux métiers d'avenir, en particulier pour la bifurcation écologique et sociale
- **Rendre les transports scolaires gratuits**

Murielle LEPVRAUD avec

Valérie

Bibliothécaire
dans les Côtes d'Armor



Présentation

C'est à Callac, commune de plus de 2 000 habitants dans les Côtes d'Armor, que nous avons rencontré Valérie, bibliothécaire de 58 ans. Ayant exercé plusieurs métiers au cours de sa carrière, elle a changé de profession il y a 18 ans par goût pour la culture.

Son activité sur le territoire

La Bibliothèque de Callac a été créée par des bénévoles mais est aujourd'hui gérée et financée par la commune. Pour Valérie, la bibliothèque n'est pas qu'un simple lieu où l'on vient chercher des livres, c'est aussi « *un espace de rencontre, de convivialité qui renforce le tissu social de la commune* ».



Elle souligne que la participation active des habitants permet de créer une dynamique avec les autres associations de la commune. « *Les gens discutent, échangent des informations, des conseils* ».

Valérie met en avant l'importance de faciliter l'accès à l'information, en fournissant un accès gratuit à une variété de sources et de ressources. Les ordinateurs en accès libre contribuent notamment à réduire la fracture numérique. Son engagement dépasse le cadre de la bibliothèque. Elle tisse des liens étroits avec les habitants en participant aux événements locaux et en collaborant avec les associations et les écoles.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Les municipalités doivent parfois faire des choix difficiles sur la répartition de leurs ressources financières. Les budgets alloués aux bibliothèques subissent des coupes financières, la culture peut être reléguée au second plan. Cette baisse oblige souvent à faire des choix, tant sur la variété des collections, que sur les équipements ou la qualité du service.

Ici on est loin de tout, mais le public a les mêmes besoins que dans une grande ville ! On fait « avec les moyens du bord » et Valérie contribue malgré tout à organiser beaucoup d'évènements. Le fait de travailler seule en tant que professionnelle nécessite d'être polyvalente. « *Sans les bénévoles, je ne pourrais pas tout faire !* »

Valérie insiste sur le fait que « *les bibliothèques en milieu rural jouent un rôle essentiel dans la promotion de la culture, de l'éducation et du maintien du lien social* », et elle ajoute : « *Callac sans bibliothèque n'est même pas imaginable, elle fait partie de la vie de la commune !* »



Notre programme

- **Défendre le maillage territorial des bibliothèques** et médiathèques
- **Garantir leur budget de fonctionnement**
- **Titulariser et recruter des professionnel-le-s** pour assurer de plus larges ouvertures et de meilleures conditions de travail
- **Généraliser la gratuité du prêt**
- **Renforcer la participation des usager-es** pour en faire des outils de l'éducation populaire
- **Garantir leur accès à toutes et à tous** : accessibilité physique, collections adaptées aux handicaps visuels, etc.
- **Revoir les critères de la dotation globale de fonctionnement** (DGF) qui défavorise aujourd'hui les communes rurales, avec des écarts jusqu'à 1 à 2 de montant par habitant·e
- **Refuser les baisses de dotations aux collectivités** et garantir une dotation à la hauteur des missions transférées aux collectivités. Il sera également mis fin au remplacement des dotations de l'État par des fonds d'investissement (du type de la dotation d'équipement des territoires ruraux ou des contrats de ruralité). Les collectivités doivent avoir les moyens d'investir mais également des dotations stables en fonctionnement
- **Attribuer des dotations supplémentaires** liées aux compétences exercées par les communes, afin qu'une commune qui gère une école reçoive plus d'indemnités qu'une commune qui n'en a pas, par exemple

Anne STAMBACH-TERRENOIR
avec

Mélanie

AESH en Haute-Garonne



Présentation

Mélanie est accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) depuis 3 ans, au collège de Bessières, en Haute-Garonne. À 33 ans, après avoir été thérapeute, puis documentaliste, elle a trouvé dans ce métier sa vocation. Elle travaille dans un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : ses 16 élèves sont intégrés dans des classes ordinaires pour une partie des cours, et le reste du temps se fait en regroupement avec une enseignante spécialisée.

Son activité sur le territoire

Dans la classe, Mélanie est attentive aux besoins des élèves qu'elle accompagne et anticipe bien souvent leurs besoins. Une première élève ne parviendra à lire que si son photocopie est placée à la verticale, devant elle. Ce deuxième élève a besoin d'être extrait un petit temps du groupe, pour gérer une émotion avant qu'elle ne l'emporte. Et ce troisième veut se concentrer mais ne tient plus en place : Mélanie lui amène le matériel nécessaire pour être en mouvement tout en restant concentré sur l'activité collective. Le lien qu'elle noue avec ses élèves, moins formel, plus individuel, est essentiel pour que ces jeunes en construction prennent confiance et se sentent à leur place.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Mélanie est passionnée par son travail. « *Le matin, je pars heureuse, et quand je rentre le soir je suis fatiguée, mais contente* ». Mais elle regrette que ce métier ne soit pas davantage reconnu. Elle a enfin signé son CDI il y a un mois. Pour 32 heures d'accompagnement, Mélanie perçoit un salaire de 1 300 euros net, indemnité de fonction incluse. Et pour ses collègues, les contrats actuels sont de 24 heures, pour environ 950 euros. Ces 24 heures ne comprennent pas le temps d'échange pédagogique avec les enseignant·es, les recherches qu'elle fait le soir pour se former elle-même, pour chercher des réponses aux besoins particuliers de chaque élève. Souvent recruté·es sur des contrats précaires, à temps partiel, sans formation digne de ce nom - pour sa part, quelques modules en ligne -, leurs conditions de travail ne sont pas à la hauteur de leur rôle essentiel.

Des AESH, il en manque partout, comme les dispositifs ULIS et les enseignant·es formés au handicap - ce qui devrait être le cas de tous les enseignant·es. Certains élèves, accompagnés pendant leur école élémentaire, ne le sont plus au collège. Et en ruralité, les distances sont plus grandes : pour accéder à un dispositif ULIS, certains de ses élèves font une cinquantaine de kilomètres par jour. Ce qui est valable pour le collège l'est aussi pour les soins : les spécialistes manquent. Ces élèves sont plus fatigués, et peuvent avoir du mal à faire leurs devoirs en rentrant si tard du collège. Pour les AESH aussi, les kilomètres peuvent s'accumuler, notamment depuis la mise en place des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés), ces pôles qui « mutualisent » les accompagnant·es entre plusieurs établissements.

Notre programme

- **Engager un plan pluriannuel de recrutement** des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmier·es, aides-soignant·es et personnel administratif), revaloriser les métiers et les revenus et augmenter les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux
- **Abaisser à dix le nombre maximum d'élèves par classe** en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et garantir à chaque élève une place dans une structure ULIS, en ouvrant le nombre de structures nécessaires
- **Augmenter le nombre des enseignant·es** référent·es pour la scolarisation des élèves en situation de handicap afin de garantir un suivi individualisé de qualité
- **Créer un véritable service public d'accompagnement** des élèves en situation de handicap, avec un nouveau corps de fonctionnaires et un service de 24h pour un temps plein
- **Former et titulariser les actuel·les AESH** (accompagnant·es des élèves en situation de handicap) notamment en créant un corps de fonctionnaire pour les accompagnants d'élèves en situation de handicap, comme nous l'avons proposé lors de notre niche parlementaire de novembre 2022. Cette proposition de loi portée par notre groupe parlementaire aurait permis aux AESH de sortir de la précarité et de toucher au moins 100% d'un salaire de fonctionnaire de catégorie B : elle a été balayée par les macronistes !
- **Mettre fin à la mutualisation des accompagnements** en supprimant les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)
- **Inclure une formation à l'accompagnement** des élèves en situation de handicap dans les cursus de formation des enseignant·es
- **Reconstituer les réseaux d'aides spécialisées** aux élèves en difficulté (RASED) et le dispositif « Plus de maîtres que de classes »
- **Abroger les « conventions ruralité »** qui visent à remplacer les écoles en zones rurales par de grosses structures éloignées des lieux de vie des enfants
- **Densifier le maillage des établissements** en zones rurales afin de limiter à 15 minutes le temps de transport scolaire
- **Décloisonner le secteur de l'Éducation nationale et le secteur médico-social**, et développer la mise à disposition d'enseignant·es spécialisé·es au sein des établissements médico-éducatifs pour les enfants ne pouvant intégrer une classe « ordinaire »
- **Répondre à l'accompagnement de ces élèves par la création du nombre ad hoc de postes de titulaires** d'auxiliaires de vie scolaire formé·es et diplômé·es (création d'un diplôme d'AVS)
- **Développer en nombre suffisant les supports pédagogiques adaptés aux particularités de ces enfants** (enseignement bilingue langue des signes française (LSF), apprentissage du braille, communication alternative et augmentée, etc.), mais aussi permettant la transmission du patrimoine représenté, par exemple, par la « Culture sourde »
- **Multiplier les cursus complets** (de la maternelle au lycée) bilingues français/langue des signes française (LSF) pour permettre un réel accès au savoir et à la formation pour les enfants sourds et malentendants

Christophe BEX avec

Francis

Ancien correspondant local de presse en Haute-Garonne



Présentation

Après une carrière dans la logistique aérienne à Toulouse puis en Provence, Francis a décidé de revenir dans son pays natal. Originaire de Tournefeuille, c'est finalement à Miremont que Francis a préféré s'installer. Le petit village de son enfance ne ressemblait plus guère à ses souvenirs. Tournefeuille comptait un petit millier d'habitant·es au temps de ses grands-parents - la ville fait aujourd'hui partie de la métropole toulousaine et plus de 27 000 personnes y vivent dorénavant. Francis a donc préféré le calme du petit village de Miremont de la vallée de la Lèze pour profiter de sa retraite.



Son activité sur le territoire

À Miremont, Francis s'implique dans la vie locale, ne chôme pas. Il fait beaucoup de bénévolat : portage de repas à domicile, conduite de la navette au marché d'Auterive les vendredis matin au service des Miremontais « isolés », pour le compte de la commune qui offre ces services. Il s'implique aussi pour le Festival de rue, devenu une véritable institution dans ce village de 2 700 habitants.

Et parce que Francis adore écrire, il a aussi accepté il y a quatre ans de devenir correspondant local de presse pour le quotidien régional La Dépêche du Midi. Dans un premier temps, il écrivait pour le seul village de Miremont, puis a progressivement couvert 10 villes et villages qui n'avaient plus de correspondant·es de presse. Francis était toujours à droite à gauche pour répondre aux sollicitations, rencontrer, échanger et écrire afin de raconter la vie de ce territoire et informer ses habitant·es.

S'il avait accepté cette mission, c'était bien parce qu'elle lui permettait de répondre à sa curiosité, de découvrir et d'approfondir des sujets variés, de faire connaître les initiatives locales en rencontrant chaque jour les acteur·ices du terrain. Francis a acquis une connaissance très fine du territoire.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Contrairement à ses collègues, Francis avait la chance d'occuper ce rôle de correspondant non par besoin financier mais bien par plaisir. Mais après quatre années de service, au moment où le plaisir n'y était plus et qu'il ne supportait plus le mépris de ses « employeurs » qui ne répondaient jamais à aucune de ses demandes, il a renoncé à cette fonction, fatigué aussi d'avoir toujours plus de sollicitations sur le terrain sans obtenir plus d'espace de publication dans le journal.

Pour les autres correspondant·es, les articles publiés permettent de faire un complément au salaire qu'ils touchent d'un autre emploi ou encore à leur maigre retraite. Quand ils sont chanceux, que le nombre de mots n'est pas abaissé avant publication par les secrétaires de rédaction et qu'on accepte leur photo, ils peuvent gagner maximum 18,30 € net pour un article. Face au manque total de considération de la part du journal, les correspondants sont forcés de ravalier leur colère. Leurs employeurs profitent de cette précarité et de l'absence de contrat qui les lie à ces pigistes.

Les correspondant·es locaux de presse sont des acteur·trices essentiels pour raconter et informer sur la vie et les initiatives dans nos territoires ruraux et périurbains. Par leur passion, ils rendent visibles des tranches de vie des campagnes et de leurs habitants. Ce sont les tapissiers du papier peint des vies des territoires.



Notre programme

- **Garantir le droit à l'information locale, nationale et internationale**, ainsi qu'à la culture sur l'ensemble du territoire comme faisant partie de l'intérêt général
 - **Encourager et faire connaître les initiatives communales**, comme la mise en place de personnes relais identifiées et formées ou la nomination d'élus·es référent·es dans l'équipe municipale
 - **Garantir le pluralisme** en empêchant les situations où un propriétaire possède tous les journaux de la même région
 - **Indexer la fiscalité des GAFAM** sur leur chiffre d'affaires réel réalisé en France. Ces recettes pourront aussi abonder le fonds public de financement des médias
- **Pour l'audiovisuel public**
 - **Reconstituer un grand pôle public de production interne** y compris grâce à des décentralisations régionales avec des salariés permanents
 - **Titulariser les salariés précaires** exerçant un travail pérenne, à commencer par les permis-tants, et instaurer des critères sociaux pour l'achat de productions à des sociétés privées

Martine ETIENNE avec

Isabelle

Secrétaire de mairie
en Meurthe-et-Moselle



Présentation

À 42 ans, Isabelle est une double secrétaire de mairie. Dans la mairie de Laix, petite commune située au cœur de la Meurthe-et-Moselle, derrière un bureau recouvert de dossiers, Isabelle accueille le public, le lundi et le jeudi de 7h à 16h. Un mi-temps complété par un poste supplémentaire au sein de la mairie de Morfontaine, le mardi et le vendredi, où Isabelle retrouve une autre secrétaire de mairie, qui travaille à temps-plein.

Isabelle exerce ce métier depuis 2009 et s'est formée sur le terrain. Auparavant secrétaire d'hôpital, titulaire d'un diplôme d'informatique et ayant travaillé dans la comptabilité, elle n'avait pas du tout de connaissance du monde des mairies. « *C'est un métier qui change tout le temps, il faut se mettre à la page !* »

Son activité sur le territoire

Au sein de la mairie de Laix, Isabelle s'occupe seule de l'ensemble de l'administratif, de l'organisation, de la gestion des équipes et des ressources.

Un métier multifonction avec des responsabilités : par exemple, impossible pour elle de partir en congé avant d'avoir finalisé les salaires des adjoints et des employés communaux ! « *Ils ne se rendent pas compte les gens, quand ils arrivent dans une mairie, de tout le travail qu'il y a à faire.* »

Le travail d'Isabelle est sectionné en fonction des allées et venues à la mairie.

Dans la commune, la secrétaire de mairie rétablit le lien social, et aide beaucoup les personnes âgées. Les habitants de Laix viennent la voir pour des sujets très divers : permis de construire, certificats (de naissance, décès, mariage), documents administratifs, papiers d'identité, prise de rendez-vous...



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Parmi toutes les démarches administratives qu'Isabelle accompagne, beaucoup se passent en ligne, et la numérisation des services est un vrai problème pour une population rurale vieillissante et isolée. L'aspect informatique prend ainsi beaucoup de temps dans la journée d'Isabelle, qui aide énormément de citoyen·nes qui n'ont pas accès à du matériel informatique.

La solitude est un aspect négatif du métier pour Isabelle. L'emploi du temps fracturé de nombreuses secrétaires de mairie n'aide pas à résoudre ce problème. Parler au maire, qui travaille lui aussi, par post-it interposés parce qu'on est de permanence un seul jour par semaine rend la profession précaire. Ce métier, à 95% féminin est considéré comme un métier d'appoint, et est souvent exercé à temps partiel par des femmes qui souhaitent s'occuper ainsi de leurs enfants.

Mais le principal problème de la profession, qui la rend aussi peu attractive aux yeux d'Isabelle, c'est qu'une secrétaire de mairie doit être partout sur tous les fronts, avec très peu de propositions de formation ! Véritable tampon entre les institutions et le quotidien des habitant·es de Laix, les secrétaires de mairie se font rares (2 000 postes ne sont pas pourvus), et on comprend pourquoi. Personne n'est formé à la fois en gestion et comptabilité, ressources humaines, informatique et aide à la personne. Le salaire est très faible : 1 623 € en moyenne, à peine plus élevé que le SMIC, pour des tâches immenses et absolument nécessaires au bon fonctionnement des communes françaises !



Notre programme

- **Requalifier et valoriser les emplois des secrétaires de mairie.** 60 % des employées appartiennent à la catégorie C, alors que les missions correspondent à un niveau de catégorie B. Valoriser le salaire et la formation la faisant correspondre de fait à un emploi de catégorie B et faciliter le passage en catégorie B.
- **Augmenter l'enveloppe communale** en parallèle par la création d'un fonds de soutien communal pour recruter et revaloriser financièrement ces agents. La hausse du salaire de la secrétaire de mairie doit être une mesure nationale et ne doit pas peser sur le budget déjà serré des communes.
- Dans les communes de moins de 3 500 habitants, ou lorsqu'il n'y a pas de directeur général des services, **renommer cet emploi de manière plus valorisante et plus représentative de la polyvalence de ce métier** qui ne se résume pas à un rôle de secrétariat
- **Encourager au recrutement de fonctionnaires à temps complet** afin de lutter contre la précarisation des ces agents publics et limiter l'emploi de contractuels
- **Développer une formation adaptée dès la prise de poste et tout au long de la carrière** sur le temps de travail, mettre en place un service de remplacement lors des formations
- **Augmenter le temps de formation en IUT de secrétaire de mairie.** Si on prend l'exemple de l'IUT de Longwy et de sa formation dédiée, il y a seulement 7 semaines de cours et 8 semaines de stage.
- **Ouvrir la formation à l'apprentissage,** la formation rémunérée est plus juste et favorise l'emploi des jeunes. Les stages non rémunérés sont une précarisation inefficace et dangereuse du travail des jeunes.
- **Garantir un accueil physique dans tous les services publics,** comme nous l'avons défendu victorieusement à l'Assemblée nationale en faisant adopter une proposition de loi portée par Danièle Obono sur ce sujet à l'occasion de notre niche parlementaire de novembre 2023. Nous poursuivons désormais notre mobilisation pour faire adopter le texte par le Sénat !

Michel SALA avec

Emmanuel

Élu local dans le Gard

À voir



Présentation

Emmanuel est maire du petit village cévenol de Mandagout dans le Gard (30) et Vice-président de la communauté de communes du Pays vignais. Âgé de 42 ans, il a pris ses fonctions en 2020. Ancien auteur-réalisateur, Emmanuel est un élu de terrain ancré dans la ruralité.

Son activité sur le territoire

Ardent défenseur de l'existence et du rôle central de la commune, Emmanuel Grieu a lancé cet été une tribune portant ces revendications, largement reprise dans les médias. Cette tribune met à l'honneur femmes et hommes qui prennent soin de la vie communale, et dénonce les transferts de compétences vers les communautés de communes.

Malgré la machine administrative qui le freine beaucoup, Emmanuel mène de nombreux projets pour son territoire. Par exemple, en partenariat avec le CNRS, Emmanuel travaille sur le partage et la gestion de la ressource en eau en Cévennes et à la réhabilitation des ouvrages de répartition et de stockage de l'eau que les anciens avaient construit en amont dans les montagnes pour lisser les épisodes de précipitations intenses. La disparition de ces ouvrages concourt à l'aggravation du phénomène de ruissellement lors des épisodes cévenols.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Dans les zones rurales, la commune peut être le pilote démocratique sur de nombreux sujets, notamment sur la transition écologique. La commune est en effet le bon échelon de décision, permettant d'organiser le plus facilement les échanges et débats avec les citoyen·nes, elle permet d'être en prise directe avec la population.

Pourtant, les compétences des maires leur sont retirées les unes après les autres au profit des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et autres intercommunalités. On rajoute des strates, en permanence, au détriment des communes sans demander l'avis de personne. Le transfert des compétences dépossède alors les communes de leur rôle central de premier échelon démocratique.

Cet éloignement progressif des centres de décision n'est pas sans conséquence, déstabilise les élu·es et citoyen·nes.



Notre programme

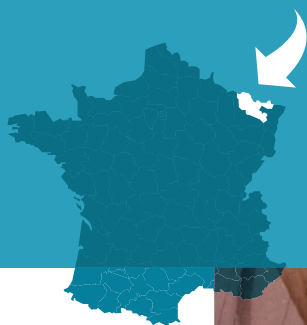
- **Abroger les lois de l'Acte 3 de la décentralisation** (loi NOTRe, loi MAPTAM, loi relative à la délimitation des Régions, loi 3DS) et redonner aux communes le rôle de cellule de base de la démocratie locale
- **Revoir les critères de la dotation globale de fonctionnement** (DGF) qui défavorise aujourd'hui les communes rurales, avec des écarts jusqu'à 1 à 2 de montant par habitant·e
- **Refuser les baisses de dotation aux collectivités et garantir une dotation à la hauteur des missions transférées aux collectivités.** Il sera également mis fin au remplacement des dotations de l'État par des fonds d'investissement (du type de la dotation d'équipement des territoires ruraux ou des contrats de ruralité). Les collectivités doivent avoir les moyens d'investir mais également des dotations stables en fonctionnement
- **Supprimer les méga-régions et les métropoles technocratiques** et revenir sur l'obligation d'appartenance des communes à des intercommunalités
- **Permettre la libre association des communes** et les impliquer pleinement dans les décisions et la mise en œuvre des investissements de la planification écologique

Charlotte LEDUC avec

Catherine

Maire rurale en Moselle

À voir



Présentation

Catherine est maire d'Ay-sur-Moselle (1 600 habitants) depuis 2002 et élue au conseil municipal depuis 1995. C'est le maire de l'époque qui l'invite à entrer au conseil afin que plus de femmes y soient présentes. Un peu hésitante au premier abord, Catherine se passionne très vite pour les affaires municipales qui touchent tous les domaines de la vie quotidienne, d'autant plus dans une commune rurale.

Son activité sur le territoire

Grâce à son énergie qui fédère les acteurs de la commune, Catherine est au cœur de la vie de village riche en lien social qu'offre Ay-sur-Moselle grâce à sa dizaine d'associations.

Elle est également à l'initiative du premier magasin de producteurs du département, « L'Ayotte », projet qu'elle a eu à cœur de soutenir autant pour les consommateurs que pour les producteurs locaux : temps libéré (plus d'obligation de vendre sur tous les marchés), diversification de l'activité et embauche de salariés (une vingtaine depuis le lancement du magasin).



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Catherine est un très bon exemple de l'engagement des maires de petites communes qui vivent au quotidien l'abandon par l'Etat. Ces maires qui, au pied du mur, doivent souvent régler seuls certains problèmes et faire preuve de « débrouillardise ».

Si Catherine a lancé l'Ayotte, par exemple, c'est parce qu'il y a dix ans, une grande enseigne discount devait s'installer à l'emplacement actuel du magasin. Suite à une rencontre départementale sur la diversification de l'agriculture, et convaincue que les produits locaux auraient un débouché local bénéficiant à toutes et à tous, elle a mobilisé, aux côtés des agriculteurs·ices, nombre d'acteurs publics et privés du département pour rendre possible cette réussite. Car c'est une réussite, l'Ayotte tourne depuis plus de 10 ans, avec 60 producteurs qui alimentent le magasin. C'est désormais une référence dans le village et aux alentours.

Autre exemple qui montre la polyvalence dont doivent faire preuve ces élu·es de proximité. Il y a deux ans, Catherine a dû gérer dans son école primaire l'absence d'AESH pour un enfant en situation de handicap, alors même que la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) lui en avait notifié un·e. Pour pallier ce manque, Catherine, avec une de ses adjointes et une autre maman, se sont relayées pour accompagner sur le temps scolaire et périscolaire cet enfant aux besoins spécifiques, et ce pendant tout un trimestre jusqu'à ce que l'Éducation nationale lui attribue une accompagnante.



Notre programme

- **Rééquilibrer les indemnités des élu·es** en fonction non pas du nombre d'habitant·es de la commune mais du temps de travail nécessaire pour faire fonctionner la commune
- **Inscrire l'égalité d'accès aux services publics** des habitant·es de tous les territoires de la République sur les missions essentielles de l'État inscrites dans la Constitution : santé, éducation, eau, énergie, transports, communications, accès à la culture et aux services sociaux
- **Appuyer le développement des circuits courts** de transformation et de distribution de produits agricoles, des coopérations et des échanges entre villes et territoires ruraux, afin de contribuer à une plus grande autonomie alimentaire des bassins de vie en sortant des logiques productivistes
- **Développer des petites industries alimentaires de proximité** permettant la transformation des produits agricoles locaux
- **Soutenir le tissu associatif local** en maintenant les subventions et en les indexant sur l'inflation, en généralisant les conventions pluriannuelles et en sortant de la logique des appels à projets

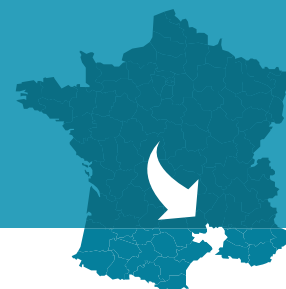


Michel SALA avec

André

Membre du comité
de défense des services
publics dans le Gard

À voir



Présentation

André Joffart est vice-président du Comité de Défense des Services Publics à Génolhac, petit village sur les hauteurs cévenoles dans le nord du Gard. À Génolhac s'est monté un comité de défense des services publics en défense aux politiques libérales qui planifient leur destruction. André, militant de toujours, se bat avec ses camarades pour que son village reste vivant et vivable.

Son activité sur le territoire

Ici, comme partout ailleurs dans les villages de moyenne montagne, tous les services publics sans exception ont fait l'objet d'une menace de fermeture.

Avec un certain succès, André et le comité se sont mobilisés contre les fermetures de classes dans le collège, contre la fermeture du trésor public, de la poste, de la gendarmerie, contre la diminution des moyens du centre hospitalier de Ponteils, mais également pour la défense du ferroviaire.

Pendant des mois, les habitant-es ont lutté ardemment contre la fermeture du guichet de la gare : une lutte victorieuse ! André et les autres militant-es ont également obtenu par l'action ce que les élu-es locaux n'avaient pas réussi à obtenir en 30 ans : la halte du train Cévenol à Génolhac.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Garantir l'égalité entre les citoyen·nes est indissociable de l'idéal républicain. Mais alors qu'un·e Français·e sur trois réside en zone rurale, la distance entre ces populations et l'administration ne cesse de croître.

Nos zones rurales sont enclavées et les services y disparaissent. À l'État de reconstruire le maillage d'un réseau de transports qui permet à tou·tes d'avoir une alternative locale à la voiture !

Ici ce n'est que par la solidarité et la mobilisation que le train a pu être sauvé, pourtant à l'heure de la crise climatique, il est incompréhensible que l'on continue à fermer les petites gares ! Il faut développer des mobilités alternatives et des transports collectifs, notamment ferroviaires, ce qui passe nécessairement par l'arrêt de la privatisation programmée de notre service public du ferroviaire.



Notre programme

- **Renationaliser la SNCF et refuser la mise en concurrence des lignes de transport**
- **Refuser la suppression des lignes ferroviaires du quotidien** et en rouvrir, augmenter le nombre de trains et garantir des tarifs accessibles. Nous avons d'ailleurs réussi à faire adopter un amendement en ce sens dans le Projet de loi de finances, qui a été balayé par le 49.3
- **Maintenir des guichets physiques** dans les gares pour assurer un maillage fin du territoire par la planification intermodale des moyens de déplacement
- **Créer un commissariat de l'aménagement** qui interviendra comme financeur, coordinateur et conseiller technique dans les projets des collectivités
- **Créer un pôle public des transports et de la mobilité**
- **Garantir le maintien de guichets et de formulaires papier** malgré la dématérialisation des services publics et la transformation numérique des administrations, déployer un service public de proximité pour accompagner les 20 % de Français·es en difficulté avec le numérique (illectronisme)
- **Réaffirmer le rôle du département comme échelle pertinente** pour organiser un maillage équilibré du territoire en services publics essentiels à la population
- **Organiser des états généraux des espaces ruraux** pour construire une véritable égalité territoriale notamment dans les services publics
- **Inscrire l'égalité d'accès aux services publics des habitant·es de tous les territoires de la République** sur les missions essentielles de l'État inscrites dans la Constitution : santé, éducation, eau, énergie, transports, communications, accès à la culture et aux services sociaux
- **Stopper les fermetures de services publics et mettre en place un plan de redéploiement** sur les territoires ruraux et périurbains : services postaux, gares de proximité, hôpitaux et services de santé, écoles, palais de justice, Trésor public

Laurent ALEXANDRE avec

Fanny

Médecin de campagne
dans l'Aveyron



Présentation

Fanny a été étudiante à la faculté de médecine de Créteil. C'est sa vie familiale qui l'a conduite à Decazeville pour rejoindre son conjoint, en commençant sa vie professionnelle par un remplacement sur le Bassin de Decazeville pendant un an. Elle s'est ensuite installée à son compte à 27 ans, avant d'intégrer la maison de santé du Bassin lors de sa création, en tant que médecin généraliste.

Son activité sur le territoire

Dans un territoire rural qui souffre d'un déficit de soignant-es (33 000 personnes n'ont pas de médecin traitant en Aveyron), les professionnel·les se sont regroupés et travaillent en équipes pluridisciplinaires. Depuis 15 ans, elle accueille avec ses collègues, des internes pour leur faire découvrir le métier. « *La structure est attractive mais le territoire l'est moins, ce qui n'est d'ailleurs pas toujours justifié* ».



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Selon elle, ce travail d'équipe ne suffit plus et les personnels sont à bout de force : « On a réussi à pallier le départ de médecins mais on arrive aux limites humaines et techniques face à une situation qui continue de s'aggraver ». « Se battre pour être plus attractif que les autres alors que 85% du pays est aussi un désert médical, c'est compliqué ». Elle considère que les habitant·es sont aujourd'hui en danger du fait des difficultés d'accès aux soins, « par manque de médecins mais aussi par une désorganisation générale du système ». Elle regrette la pression mise sur les professionnel·les à qui il est demandé de faire toujours plus avec moins de moyens. « On voit des patients désespérés qui n'arrivent pas à sortir de pathologies sévères juste parce que les délais sont très longs et cela retentit sur le moral des soignants... Certains d'entre eux se retrouvent en arrêt maladie, ce qui aggrave le problème... C'est le serpent qui se mord la queue ».

Depuis cet été et l'application de la loi Rist, les urgences à l'hôpital sont souvent régulées par manque de médecins urgentistes. En effet, la loi Rist plafonne justement la rémunération des médecins hospitaliers mais elle ne s'applique qu'à l'hôpital public. Elle provoque donc une fuite de médecins vers le privé. La porte des urgences n'est plus ouverte sauf sur tri avec une régulation au téléphone qui est elle-même débordée. Les urgences les plus proches sont alors à Rodez, à 45 minutes de route. Fanny craint que cela ne devienne pérenne : « Je ne sais pas comment on ferait avec une nouvelle épidémie type Covid. On n'aura pas du tout la même capacité d'absorption que ce qu'on a pu faire ». « Nous faisons un métier formidable mais c'est clair qu'on aurait besoin d'un signal politique fort... ».



Notre programme

- **Stopper les fermetures de services publics et mettre en place un plan de redéploiement sur les territoires ruraux et périurbains** : services postaux, gares de proximité, hôpitaux et services de santé, écoles, Trésor public
- **Rouvrir des services d'urgences, de maternités et des EHPAD** assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français·e
- **Actionner tous les leviers pour combattre les déserts médicaux** : recrutement de médecins publics, suppression du numerus clausus
- **Créer des réseaux de centres de santé pluridisciplinaires publics** en lien avec les hôpitaux
- **Engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social, revaloriser les métiers et les revenus**

Manon MEUNIER avec

Delphine

Infirmière libérale en Haute-Vienne

À voir



Présentation

Delphine est infirmière libérale sur la petite commune rurale de Saint-Gence, en Haute-Vienne. Après avoir commencé sa carrière à l'hôpital public, elle a décidé de le quitter, il y a 15 ans, face à l'augmentation des procédures administratives, de la numérisation à outrance, et de la perte de liens humains causé par la dégradation des conditions de travail du personnel hospitalier. Elle s'est alors installée en libéral, dans une maison médicale mise à disposition par la commune de Saint-Gence.



Son activité sur le territoire

Chaque jour, Delphine parcourt les routes de la Haute-Vienne, à la rencontre de ses patient-es, la plupart du temps âgés et dépendants. Si son rôle est simplement d'administrer leurs traitements, elle en remplit en réalité bien d'autres : elle va chercher les médicaments à la pharmacie, elle aide ses patients dans quelques tâches du quotidien, et surtout, elle discute avec eux, pour entretenir un lien social perdu. En effet, pour la majorité de ces personnes âgées, Delphine est la seule visite qu'elles reçoivent, parfois pendant toute une semaine ! Aussi, Delphine trouve essentiel de prendre le temps d'échanger avec chaque patient, pour remettre un peu d'humanité au cœur de son métier, raison pour laquelle elle s'était engagée. Si autrefois les facteurs pouvaient tenir ce rôle, la libéralisation des services publics raréfie ces échanges, et le peu de lien social dont bénéficient les personnes âgées en ruralité s'étiole de plus en plus.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Sur une journée, Delphine parcourt entre 140 et 160 kilomètres, pour couvrir tout son secteur. Au-delà de la fatigue accumulée par les heures de route, le remboursement des frais kilométriques est indécent. Le barème n'a pas été révisé depuis 2012, malgré augmentation des coûts du carburant. Au delà de 300 kilomètres par jour, ceux-ci ne sont tout simplement pas remboursés. Or, certaines collègues de Delphine, qui travaillent encore plus au nord du département, dépassent régulièrement les 300 kilomètres par jour !

Par ailleurs, si Delphine décide d'aller au-delà de sa simple mission d'administration de traitement, en aidant les personnes âgées et en favorisant le lien social, cela n'est pas sans conséquences sur ses journées : chaque temps supplémentaire passé avec un patient est du temps de travail en plus, mais qui ne sera pas rémunéré, tout comme de nombreux actes « fantômes », non considérés par l'administration (administration de sérum physiologique, application des bas de contention, etc.).

Les infirmier·es libéraux sont de fait l'un des derniers remparts qui subsistent encore aux déserts médicaux dans nos campagnes, il est urgent de reconnaître leur travail !



Notre programme

- **Réviser le barème de remboursement kilométrique et des actes infirmiers**
- **Réouvrir des services d'urgences, de maternités et des EHPAD publics** assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français·e
- **Actionner tous les leviers pour combattre les déserts médicaux** : recrutement de médecins publics, augmentation des moyens des facultés de médecine pour permettre une véritable suppression du numerus clausus, mobilisation de la médecine libérale et hospitalière, coopératives médicales, etc.



Sylvain CARRIÈRE avec

François

Infirmier libéral
dans l'Hérault

À voir




Présentation

Depuis maintenant 30 ans, François travaille comme infirmier libéral sur le secteur de Frontignan, dans le département de l'Hérault. Sur un secteur rural, François compte entre 15 et 25 patient-es et parcourt plus de 27 000 km par an dans le cadre de son activité !

Son activité sur le territoire

François commence ses tournées matinales à 5h30. À chaque patient-e son protocole : entre soins techniques (perfusion, pansement...) et soins d'hygiène.

Au-delà de tous ces soins essentiels, François représente pour ses patient-es, souvent privé-es de leur mobilité et isolé-es, un véritable lien social.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Les infirmier-es en libéral, actifs 7 jours sur 7, sont les oubliés du Ségur de la santé, pourtant en première ligne pendant le COVID.

Ils souffrent d'un manque de reconnaissance et de valorisation.

Actes courants non revalorisés depuis 2009, Nomenclature Générales des Actes Professionnels (NGAP) obsolète, âge de départ à la retraite : les revendications sont nombreuses dans ce corps de métier.

Pourtant, ces conditions difficiles ne sont plus à démontrer avec, entre autres, la manipulation de patients lourds, des rythmes soutenus qui commencent tôt le matin et finissent tard le soir, quel que soit le jour de la semaine.

Dans un milieu rural, une charge supplémentaire s'ajoute à leurs journées bien remplies : celle de la route. Les indemnités kilométriques n'ont pas été réévaluées depuis 2012 alors que le prix du carburant, lui, a connu une croissance exponentielle.



Notre programme

- **Créer des réseaux de centres de santé pluridisciplinaires publics** en lien avec les hôpitaux publics pour combler les déserts médicaux
- **Engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social** (médecins, infirmier-es, aides-soignant-es et personnel administratif), revaloriser les métiers et les revenus et augmenter les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux
- **Construire un service public de la dépendance**, notamment en développant un réseau public de maisons de retraite aux tarifs harmonisés et accessibles





Michel SALA avec

Nicole

Commerçante de village
dans le Gard



Présentation

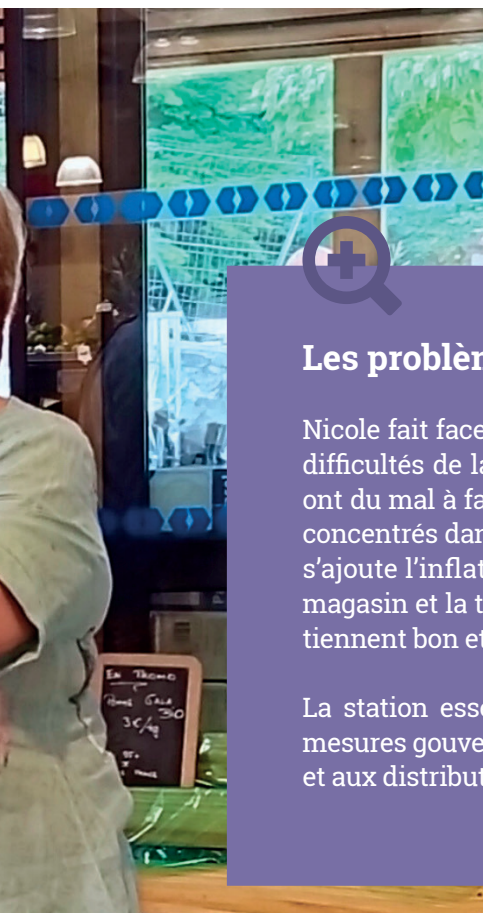
Nicole est une commerçante à la retraite sur la commune de Lasalle dans les Cévennes. Véritable "serial entrepreneuse" de son village, Nicole est une femme pleine d'énergie et de projets. Aujourd'hui retraitée, elle n'en est pas moins très active à travers le bénévolat. Actrice locale incontournable, elle fait partie de ces femmes qui se battent pour maintenir des services et des emplois dans nos territoires et qui font vivre notre ruralité.

Son activité sur le territoire

Nicole n'en est pas à son coup d'essai. En 2010, elle se bat pour ouvrir un magasin d'alimentation générale au cœur du village, alimenté par les producteurs locaux. Une première victoire !

Nicole continue dans sa lancée en 2016 : avec un collectif de citoyen-nes, elle sauve la station-service du village menacée de fermeture, alors seul moyen de s'approvisionner en carburant à 30 km à la ronde, sans autre alternative à la voiture sur ce territoire isolé.

Puis, en 2021, avec une centaine d'associé-es du village, elle va créer une société et reprendre le restaurant de Soudorgues en cours de fermeture, afin d'en faire un café de pays, snack et restaurant, où seront organisées de nombreuses soirées festives.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Nicole fait face aux mêmes problématiques que n'importe quelle entrepreneuse, les difficultés de la ruralité en plus. Les commerces des petits villages, souvent isolés, ont du mal à faire face à la concurrence des grandes chaînes et des grands groupes concentrés dans les zones commerciales qui ont fleuri partout en périurbain. À cela s'ajoute l'inflation, qui a à la fois des conséquences sur les producteurs locaux du magasin et la trésorerie du petit restaurant-café... Mais ces deux commerces locaux tiennent bon et continuent à fournir un service indispensable à la population !

La station essence subit également de plein fouet l'augmentation des cours : les mesures gouvernementales de soutien n'ont profité qu'aux grands groupes pétroliers et aux distributeurs.

Notre programme

- **Favoriser l'installation d'entreprises** par la mise en place d'aides spécifiques ruralité et le développement des réseaux de transports et de communication
- **Encourager l'installation des commerces de proximité dans les villages** (aides à l'installation, subventions d'investissement et de fonctionnement, prêt de locaux...)
- **Soutenir activement les entreprises de l'économie sociale et solidaire**, afin de répondre aux besoins de commerces et de services marchands de proximité
- **Renforcer les dotations de l'État pour les territoires et régions en retard de développement économique et social**
- **Relocaliser et reconquérir la maîtrise de secteurs industriels stratégiques** pour la bifurcation écologique en sanctuarisant nos industries et nos savoirs-faire et en développant les filières artisanales et industrielles qui s'y rattachent
- **Plafonner les marges des raffineurs** comme Total qui ont explosé l'année dernière afin de réduire les factures de carburant et permettre aux petites stations-services de survivre.

NOTRE ACTION À L'ASSEMBLÉE

À l'occasion de notre niche parlementaire de novembre 2023, notre groupe parlementaire est passé à 7 voix près de faire adopter cette mesure par l'Assemblée nationale ! Mais la proposition de loi portée par Manuel Bompard et Aurélie Trouvé visant à l'encadrement des marges des raffineurs, des industries agro-alimentaires, de la grande distribution et établissant des prix plancher pour les agriculteurs a finalement été rejetée par l'alliance des macronistes et de LR, déterminés à protéger les profits des multinationales.

Catherine COUTURIER avec

Christine Commerçante ambulante dans le Puy de Dôme



Son activité sur le territoire // // // // //

Engagée pour la redynamisation des territoires ruraux, elle ne vend ses produits que dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour « donner du sens » à son travail et recréer du lien avec les personnes les plus isolées, notamment les personnes âgées.

Présentation // // // // //

À 48 ans, Christine est vendeuse itinérante de produits bio et en circuits-courts dans le secteur des Combrailles. Elle a monté son entreprise « Vrac en Combrailles » en 2020 à la suite d'une reconversion professionnelle. Auparavant, elle était responsable d'un magasin bio à Clermont-Ferrand, mais a « tout lâché » pour monter son projet, quitte à perdre la moitié de ses revenus. Avec son fidèle camion, Christine se rend dans les marchés et les communes du territoire des Combrailles (Creuse et Puy de Dôme) pour vendre ses produits : denrées en vrac (pâtes, riz, épicerie sèche et céréales), produits d'entretien (bicarbonate, vinaigre...) et articles « zéro déchet ».

Christine met également en avant les intérêts d'une alimentation biologique, en circuit-court et zéro déchet auprès des riverain-es des différents bourgs qu'elle visite. Son objectif est aussi de faire valoir les produits et l'artisanat local. En dépit de l'inflation, Christine Dumont n'a pas non plus augmenté ses prix pour rester accessible aux habitant-es moins fortunées des communes rurales et pour permettre une alimentation saine et de qualité même aux plus démunis-es.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

En tant que vendeuse ambulante, Christine est touchée de plein fouet par l'augmentation du prix de l'essence qui lui coûte près de 400 euros par mois. D'autant qu'elle ne peut pas bénéficier des aides à la mobilité. Il faut également ajouter l'augmentation généralisée du prix des produits alimentaires et de l'entretien de son véhicule, qui baisse sensiblement le chiffre d'affaires de Christine.

Christine est également sujette à la concurrence déloyale imposée par les acteurs de l'agro-industrie comme Auchan et Carrefour. Ces enseignes sont souvent les seules grandes surfaces à la ronde et peuvent donc bénéficier de situation de quasi-monopole pour augmenter les prix et surtout les marges. Finalement, Christine rencontre des difficultés avec l'administration des communes où elle vient s'installer qui lui réclame parfois des frais d'emplacement, en dehors de ses moyens.



Notre programme

- **Encourager l'installation des commerces de proximité dans les villages** (aides à l'installation, subventions d'investissement et de fonctionnement, prêt de locaux...)
- **Plafonner les marges de la grande distribution** par un coefficient multiplicateur limité pour garantir des prix rémunérateurs aux paysan·nes et des prix accessibles aux consommateur·ices
- **Atteindre un système agricole 100 % biologique** au plus tard en 2050 et atteindre une réduction de l'utilisation des engrais et des pesticides chimiques de synthèse de 50% d'ici 2030
- **Développer les circuits courts** pour réduire la circulation des marchandises et l'utilisation d'emballages et créer un réseau de coopératives de consommation-ices en circuits courts
- **Bloquer les prix du carburant** et favoriser les investissements à la conversion des véhicules motorisés



Pascale MARTIN avec

Hélène

Salariée agricole
et bénévole au sein
d'un groupement d'achat
alimentaire en Dordogne



Présentation //

Après 20 ans dans les services de tourisme des collectivités territoriales, Hélène a eu envie de retrouver du sens et de revenir sur un secteur utile : l'alimentation. Il y a 3 ans, elle a donc rejoint la ferme bio du Duellas, en Dordogne, pour « *bien nourrir les gens pour qu'ils soient en bonne santé* ».

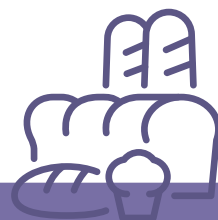
Depuis un an, elle est bénévole pour la Maison d'initiative citoyenne pour le groupement d'achat alimentaire. Elle fait aussi partie d'une association qui valorise le site touristique du Moulin du Duellas, à deux pas de la ferme.

Son activité sur le territoire //

Amoureuse des moulins, elle a mis en place l'atelier de transformation des céréales en farine. Elle fait également la commercialisation, la comptabilité et tout ce qui prend du temps dans une entreprise agricole.

Pour le groupement d'achat alimentaire, elle prépare chaque semaine des paniers de produits bio et de saison, issus de fermes du secteur. Elle les remet aux gens et en profite pour partager des recettes utilisant certains légumes méconnus et peu chers. Dans ce lieu, on ne vient pas juste faire un acte d'achat mais on partage les expériences.

Le cœur de son engagement tourne autour de l'alimentation saine, à prix abordable. Et pour cela, il faut acheter les denrées essentielles, en vrac de préférence, et les cuisiner, en réduisant sa consommation de viande.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Hélène en veut aux gouvernements successifs qui obéissent surtout au syndicat majoritaire, la FNSEA. Celui-ci sert l'agrobusiness et non pas l'agriculture vivrière. Elle pointe également les dérives de l'agriculture intensive, de ses besoins en eau et l'usage des pesticides.

La crise du bio engendrée par un marché dérégulé l'impacte directement. Avec l'inflation, il n'est plus possible pour Hélène d'augmenter ses prix, les gens ne pourraient plus rien lui acheter. Et ce n'est pas le soutien gouvernemental à l'agriculture biologique, aujourd'hui bien insuffisant, qui va pouvoir changer cette situation.

Hélène dénonce aussi la dévalorisation de la bio avec la mise en place d'une certification HVE, « Haute Valeur Environnementale ». Comme l'ont souligné les rapports de la Cour des comptes et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ce logo engendre la confusion chez des consommateurs·rices qui achètent ces produits en pensant qu'ils sont bons pour l'environnement, alors que les garanties environnementales liées à cette certification sont très insuffisantes.



Notre programme

- Favoriser les regroupements de producteurs et productrices locaux via des coopératives à taille humaine
- Développer des petites industries alimentaires de proximité permettant la transformation des produits agricoles locaux
- Soutenir l'action des collectivités et associations œuvrant dans la ruralité
- Encourager l'installation des commerces de proximité dans les villages (aides à l'installation, subventions d'investissement et de fonctionnement, prêt de locaux...)



Christophe BEX avec

Benoît

Brasseur artisanal
en Haute-Garonne

À voir



Présentation

Benoît est un brasseur de 33 ans installé dans la ferme du *Séchoir* située à Puydaniel, commune de 550 habitant-es du Pays sud Toulousain, en Haute-Garonne. Sa carrière débute dans la distribution alimentaire, mais après une formation dans les vins et spiritueux et la première vague de Covid-19, sa vie bifurque. C'est dans ce territoire rural du bassin auterivain qu'il décide de reprendre la propriété des grands-parents de sa compagne, aujourd'hui âgés de 90 et 95 ans. L'exploitation fut utilisée autrefois pour faire sécher le tabac, elle l'est désormais pour produire de la bière artisanale.



Son activité sur le territoire

La reconversion inattendue de l'exploitation prolonge l'activité agricole de ce lieu, devenu le dernier commerce du village. Cette initiative permet alors de ramener une activité économique dans ce territoire déserté. En été, Benoît organise également des guinguettes dans les jardins de sa ferme avec retransmissions de matchs, comme dernièrement avec la coupe du monde de rugby. Une occasion en or pour retisser du lien social intergénérationnel entre les familles du village et pour mettre en avant ce travail local. Ensuite, la bière n'est pas plus chère qu'en magasin, et répond aux critères de circuit-court. L'orge provient par exemple d'un agriculteur de la commune. Même les drèches, ces déchets alimentaires de l'industrie brassicole qui représentent 85 % des déchets après le brassage, sont redistribués à des maraîcher-es du territoire. La distribution est ultra-locale, réservée prioritairement aux marchés, aux caves ou aux commerces avoisinants.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Face à ce beau défi aux multiples vertus sociales et écologiques, des difficultés surviennent vite. « *On a besoin d'un soutien plus fort de l'État pour subsister* » alerte Benoît. Le manque de soutien de l'État pour accompagner ces initiatives est un frein évident, qui plus est face à la fluctuation des prix du marché. Une instabilité qui handicape la prise d'initiatives. C'est sans oublier la concurrence des grandes surfaces qui ajoute une difficulté : les ménages populaires fréquentent ces enseignes pour leur consommation et y achètent plus facilement la bière en vente. Les changements d'habitudes liés à l'impératif climatique et à la crise sanitaire de 2020 renforcent les petits commerces locaux. Mais ce n'est pas suffisant.



Notre programme

- **Instauration des prix planchers d'achat pour les agriculteur·ices**, et tenant compte notamment de l'évolution des coûts de production, du système de production et des revenus agricoles sur chaque bassin de production.
 - Sur ce sujet, nous avons déposé une proposition de loi dans notre niche parlementaire, pour encadrer les marges des multinationales, et assurer des prix planchers pour les agriculteur·trices. Si les articles ont bien été adoptés en séance, un coup de dernière minute des macronistes leur a permis de rejeter notre loi. Ce n'est que partie remise !
- **Favoriser l'installation d'entreprises par la mise en place d'aides spécifiques à la ruralité** et encourager l'installation des commerces de proximité dans les villages (aides à l'installation, subventions d'investissement et de fonctionnement, prêt de locaux...)
- **Renforcer les dotations de l'État pour les territoires et régions en retard de développement économique et social**
- **Refonder les critères permettant le développement de nouvelles grandes et moyennes surfaces (GMS)** pour les soumettre aux objectifs de zéro artificialisation nette des sols et de préservation des petits commerces, tout en prenant en compte les GMS déjà existantes



Martine ETIENNE avec

Francine et Laurent

Bénévoles d'un Groupe d'Achat Solidaire en Meurthe-et-Moselle

À voir



Présentation

À Haucourt-Moulaine, Francine et Laurent font partie des 30 bénévoles qui se relaient en binôme, aux côtés de Marc, le salarié, pour faire tourner le Groupe d'Achat Solidaire des Pays Lorrain (GASPL).

Fondée en 2009 par de nombreuses figures emblématiques du tissu associatif et militant de Meurthe-et-Moselle, l'association fournit aux habitants des produits bio et de saison provenant des agriculteurs de la région.

Elle compte 130 adhérents et travaille avec une quarantaine de producteurs-ices.

Leur activité sur le territoire

Dès le lancement de la ferme bio du Duellas, Pain, fromage, conserves, fruits et légumes, viande... Plus de 800 produits sont disponibles via le site Internet et à la commande. Les prix sont fixés par les producteurs-ices eux-mêmes : sans intermédiaire, les aliments sont ainsi accessibles à des tarifs raisonnables. Et pour les agriculteurs-ices, c'est au final plus rentable que s'ils fournissaient des supermarchés : « *Ce qui nous importe c'est que les producteurs soient rémunérés au juste prix* ».

Les bénévoles ont aussi un souci éthique et de bien-être animal : pour les fêtes, pas de foie gras, le conseil d'administration a voté contre.

L'association crée avant tout du lien social : entre producteurs et acheteurs via les circuits courts, mais aussi entre adhérents, essentiellement à la retraite.

Le local accueille également un coin solidaire avec des produits gratuits, et un espace canapé pour se retrouver et discuter.

Le GASPL a aussi un rôle éducatif : lors de la semaine du goût, un partenariat avec les écoles de la commune a permis aux bénévoles d'expliquer aux enfants l'importance des produits sains.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques //

Lors de la création du GASPL, les subventions ont été compliquées à obtenir, et les primes étaient disponibles pour un laps de temps très réduit. Les subventions de l'agglomération, du Département, du Fonds de développement de la vie associative sont à peine suffisantes, et leur renouvellement n'est jamais assuré.

L'inflation et la crise du bio poussent les consommateurs vers les grandes surfaces et les produits à bas prix. Les paniers du GASPL étaient très appréciés pendant la crise COVID de 2020-2021, mais depuis deux ans le nombre d'adhérents et de commandes a diminué de façon problématique.

En l'absence de marges, et donc de bénéfices, le GASPL peine à régler le loyer du local à Haucourt-Moulaine, le salaire de Marc et les frais kilométriques de la camionnette de l'association.

La certification « bio », qui coûte 600 €, est parfois inaccessible pour les producteurs. Certains ne se déclarent pas en bio, même s'ils respectent en réalité les normes françaises en la matière. Cela invisibilise leur travail et instaure un flou autour des termes « agriculture bio » et « agriculture raisonnée ».



Notre programme //

- **Remplacer les lieux de consommation par des lieux de vie**
- **Favoriser les regroupements de producteurs locaux** sous forme de coopératives à taille humaine
- **Appuyer le développement des circuits courts** de transformation et de distribution de produits agricoles, des coopérations et des échanges entre villes et territoires ruraux, afin de contribuer à une plus grande autonomie alimentaire des bassins de vie en sortant des logiques productivistes
- **Soutenir activement les entreprises de l'économie sociale et solidaire**, afin de répondre aux besoins de commerces et de services marchands de proximité
- **Faire une réforme agraire pour encourager l'installation de nouveaux agriculteurs** et permettre le développement d'un tissu de nombreuses exploitations à taille humaine :
 - **Privilégier et subventionner l'agriculture biologique.** Supprimer le coût de la certification, frein à l'agriculture biologique
 - **Privilégier et subventionner les exploitations à taille humaine, créatrices de biodiversité comme d'emplois.** Une agriculture relocalisée et diversifiée, basée sur le modèle paysan, doit devenir la norme
- **Instaurer la taxe carbone, en fonction de l'impact kilométrique et de la provenance des produits.**
- **Organiser et rendre obligatoire la transparence sur les produits alimentaires.** Même dans les circuits courts et l'agriculture biologique, indiquer la provenance et l'origine de tous les acteurs qui participent à la création du produit de consommation.



Pascale MARTIN avec

Dominique

Agriculteur en Dordogne



Présentation

Âgé de 50 ans, Dominique est à la fois agriculteur biologique et maire d'une commune de 960 habitant·es, très impactée en 2022 par la fermeture d'une usine, qui fut le plus gros employeur de Dordogne.

En 1995, il a repris une exploitation familiale en polyculture-élevage avec une culture spécialisée de tabac qui venait de s'effondrer. Il produit des céréales et oléoprotéagineux, avec transformation et vente en circuit court. Engagé depuis longtemps dans le milieu associatif et militant agricole, il est devenu maire en 2020. Il s'estime à la fois porteur de projets et interlocuteur du quotidien pour les citoyen·nes.

Son activité sur le territoire

Dès le lancement de la ferme bio du Duellas, Dominique a porté un véritable projet politique et environnementaliste : en évitant de se baser sur les volumes, la mécanisation, ou d'avoir une dépendance complète aux produits chimiques. Ce choix a permis de développer la ferme où sept personnes, avec leur propre forme juridique (paysanne-herboriste et GAEC), partagent les espaces.

Une fois élu maire, il a fait face à la liquidation d'une entreprise qui cumulait les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) depuis vingt ans. Il s'est démené pour trouver des repreneurs·ses et ainsi éviter de se retrouver avec une friche industrielle de 27 hectares. Cinq entreprises vont prochainement investir les lieux et occuper 80% des locaux. Il a également pu mettre en place une cantine bio, lancer des chantiers collectifs ainsi qu'une Maison d'innovation citoyenne.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Les différents plans pour aider l'agriculture ou la ruralité n'ont amené que des déceptions et la disparition des systèmes agricoles collectifs. Les coopératives sont devenues d'immenses structures d'échanges commerciaux.

En tant qu' élu, Dominique ressent un mépris de la part du gouvernement, un manque d'écoute et de considération, notamment en matière d'innovation sociale et de planification écologique. Les territoires ruraux peuvent apporter beaucoup à l'ensemble du pays, y compris à son équilibre social, économique et culturel.

Il souligne également le problème d'attractivité pour les maires en activité, la difficulté à mener leur mandat sans faire une croix sur leur emploi ni sur leur vie familiale.

Enfin, il pointe l'inflation, la baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) et la difficulté des ménages à vivre de leur emploi.

Notre programme

- **Appuyer le développement des circuits courts de transformation et de distribution** de produits agricoles, des coopérations et des échanges entre villes et territoires ruraux, afin de contribuer à une plus grande autonomie alimentaire des bassins de vie en sortant des logiques productivistes
- **Revoir les critères de la dotation globale de fonctionnement** (DGF) qui défavorise aujourd'hui les communes rurales
- **Redonner aux communes le rôle de cellule de base de la démocratie locale** et mettre en place un véritable statut de l' élu
- **Rééquilibrer les indemnités des élu-es** en fonction non pas du nombre d'habitant-es de la commune mais du temps de travail nécessaire pour faire fonctionner la commune
- **Réintroduire les services publics en zones rurales par des dispositifs innovants et itinérants** permettant une présence physique auprès des populations. Un combat que nous avons fait avancer à l'occasion de notre niche parlementaire de novembre 2023 en faisant adopter par l'Assemblée nationale la proposition de loi portée par Danièle Obono garantissant un accueil physique dans tous les services publics. Nous poursuivons désormais notre mobilisation pour faire adopter le texte par le Sénat !
- **Mettre en place un accompagnement technique et administratif auprès des élu-es locaux** concernant les dispositifs liés à la planification écologique

Manon MEUNIER avec

Marianna

Éleveuse de chèvres en Haute-Vienne

À voir



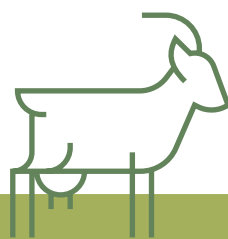
Présentation

À 55 ans, Marianna est éleveuse de chèvres dans le Limousin, sur la petite commune du Buis en Haute-Vienne. Elle s'est installée à l'âge de 50 ans, après avoir exercé plusieurs autres métiers, en Pologne, puis en Angleterre. Arrivée en France il y a 5 ans, elle a décidé d'y réaliser son rêve : élever des chèvres et produire du fromage. Elle y a rencontré Dominique, son voisin et désormais compagnon, avec qui elle a construit l'ensemble de ses équipements, et notamment sa petite chèvrerie et son quai de traite.



Son activité sur le territoire

Installée sur un grand terrain, au bord d'un petit lac, Marianna est tombée amoureuse du territoire. La nature et le cadre silencieux, au grand air, lui permettent de s'épanouir pleinement dans son activité. « *Je me sens bien ici* », nous confie-t-elle, après avoir fait un burn-out lors de son emploi précédent, à la City à Londres. Marianna a à cœur de faire vivre le territoire sur lequel elle s'est installée. Elle vend toutes les semaines ses fromages sur les marchés alentour, en créant un lien social qui s'était peu à peu perdu dans ces communes rurales. Elle produit l'alimentation de ses chèvres en autonomie sur son terrain, mais complète ce dont elle a besoin en coopérant avec un marchand de compléments alimentaires agricoles à Bellac, la sous-Préfecture locale, et le vétérinaire de Bellac pour les soins de ses animaux. Tous confient la fraîcheur de cette nouvelle rencontre, qui redynamise l'activité locale !



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Depuis toute petite, Marianna rêvait de cette installation à la ferme. Pourtant, les chemins de la vie ont fait que ce rêve ne s'est concrétisé qu'à 50 ans passés. Or, la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), qui aide communément à l'installation paysanne, n'est pas accessible après 40 ans. Cette situation est commune à beaucoup de femmes, car leur installation en agriculture se fait souvent bien plus tard que les hommes, du fait de leur parcours de vie (études, maternité) ou de leur statut avant installation propre (conjointe-collaboratrice, ouvrière agricole, etc). Sans DJA, Marianna a donc été obligée de bénéficier du RSA pour vivre de son activité dans les premiers temps.

Peu d'aides agricoles ont globalement été accordées à Marianna, les institutions considérant que son exploitation était trop petite, et donc pas assez rentable, et qu'une installation à 50 ans ne présentait pas d'intérêt. Pourtant, le modèle de Marianna, à petite échelle, est justement bien plus vertueux et devrait être encouragé. Aussi, 50 % des agriculteur·ices partant à la retraite d'ici à 2030, nous avons besoin de tout le monde pour répondre au défi du renouvellement agricole !



Notre programme

- **Supprimer l'âge limite pour toucher les Dotations Jeunes Agriculteurs (DJA)**
- **Encourager l'installation et l'emploi dans le monde agricole par la redirection des aides** (notamment réindexer la PAC - Politique Agricole Commune, à l'actif plutôt qu'à l'hectare)
- **Valoriser les installations vertueuses** pour les paysages, l'économie locale, la biodiversité (maintien des MAEC - Mesures Agri-Environnementales et Climatiques, soutien au bio...)
- **Appuyer le développement des circuits courts de transformation et de distribution** de produits agricoles, des coopérations et des échanges entre villes et territoires ruraux, afin de contribuer à une plus grande autonomie alimentaire des bassins de vie en sortant des logiques productivistes
- **Favoriser les regroupements de producteurs locaux** sous forme de coopératives à taille humaine
- **Soutenir activement les entreprises de l'économie sociale et solidaire**, afin de répondre aux besoins de commerces et de services marchands de proximité
- **Faire une réforme agraire pour encourager l'installation de nouveaux agriculteurs·ices** et permettre le développement d'un tissu de nombreuses exploitations à taille humaine
- **Développer des petites industries alimentaires de proximité** permettant la transformation des produits agricoles locaux

Sylvain CARRIÈRE avec

Damien

Éleveur de lamas dans l'Hérault

À voir



Présentation

Avant d'être éleveur de lamas, Damien a exercé plusieurs métiers très variés : moniteur de plongée, gendarme adjoint, animateur professionnel, hypnothérapeute. Il a également été père au foyer. Aujourd'hui, il occupe un site en plein cœur de la garrigue murvielloise, dans l'Hérault, soutenu par les élu-es municipaux, pour élever ses 21 lamas.

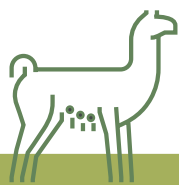


Son activité sur le territoire

Damien est porté par une philosophie du « *faire avec et pas contre* », conscient des évolutions climatiques en cours. Il fait ainsi cohabiter sur ses terrains lamas, abeilles et poules, avec l'idée que ces espèces sont complémentaires et peuvent s'aider mutuellement !

Ne souhaitant pas mettre « *tous ses oeufs dans le même panier* », Damien a de multiples activités autour de sa ferme : Laine, miel, agritourisme, vente de lamas, animations, vente de crottin de lama, tonte et éducation de lama... et même, éco-pâturage ! Cinq de ses lamas se trouvent actuellement chez un propriétaire vigneron à Saint-Clément-de-Rivière pour débroussailler les lieux.

Formé à l'éthologie (étude scientifique des comportements en milieu naturel), Damien veille particulièrement au bien-être de ses animaux. Il nous donne l'exemple de la tonte des lamas, qu'il réalise animal debout.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Pour ces élevages particuliers, moins représentés, le cadre administratif n'est pas toujours au rendez-vous... Les élevages de lamas sont officiellement apparentés aux élevages de chevaux, mais ne bénéficient pas du même encadrement vétérinaire, et le soutien des autorités en cas de maladies reste insuffisant.

Par ailleurs, même si la multiplicité des activités développées par Damien sur sa ferme constitue pour lui une force, c'est aussi une obligation : la rémunération dégagée par l'ensemble reste aujourd'hui très faible. C'est aussi un moyen de résilience : les activités s'équilibrent entre elles selon les années. La ferme repose donc sur un équilibre financier fragile, quand des produits comme le miel ou la laine sont soumis à la concurrence internationale qui casse les prix des produits locaux.



Notre programme

- **Faire une réforme agraire pour encourager l'installation de nouveaux agriculteurs** et permettre le développement d'un tissu de nombreuses exploitations à taille humaine
- **Instaurer un protectionnisme écologique** en fonction des conditions de production et de rémunération du travail agricole
- **Instaurer l'encadrement et accompagnement** des nouveaux élevages
- **Refondre la PAC** (politique agricole commune) et orienter les aides publiques agricoles pour favoriser la production écologiquement soutenable, l'intensité en main d'œuvre des exploitations et le développement des protéines végétales

Michel SALA avec

Christine

Éleveuse de poules dans le Gard

À voir



Présentation

Christine est éleveuse de poules sur la commune de Cardet dans le Gard. Exerçant précédemment dans le domaine de l'informatique, Christine a souhaité « *retrouver un métier de sens* » et s'est donc « *naturellement orientée vers l'agriculture, pour nourrir les gens* ».

Son activité sur le territoire

Dans le Gard, chaque année, les friches agricoles gagnent du terrain. C'est ce qui guettait cette ferme de 17 hectares au départ en retraite de l'ancien propriétaire. Grâce à l'association Terre de liens, Christine a pu accéder à ce foncier, et ainsi maintenir et développer la ferme, évitant une friche supplémentaire.

La production d'œufs bio de Christine est distribuée localement au sein d'Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et de commerçant-es locaux. Christine essaie de rendre sa ferme la plus autosuffisante possible, c'est pourquoi elle cultive aussi des graines germées pour l'alimentation de ses poules.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

L'accès au foncier est aujourd'hui l'une des problématiques centrales pour les porteur·ses de projet en agriculture. La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) n'exerce plus suffisamment son rôle de régulation d'accès à la terre agricole pour de multiples raisons (insuffisances juridiques permettant à de grands investisseurs d'échapper aux contrôles, manque de financements publics, etc.).

À cela s'ajoutent des retraites agricoles dérisoires, qui amènent parfois les paysan·nes à transmettre leur ferme à des prix assez élevés, afin de s'assurer leurs futurs revenus. Des prix souvent peu accessibles pour des jeunes qui cherchent à s'installer.

La question du foncier est pourtant centrale : dans certaines régions, le phénomène d'accaparement des terres par des grands groupes s'accroît, et les paysan·nes sont alors exploités et soumis encore davantage aux cadences de l'agro-industrie.



Notre programme

- **Créer des établissements publics fonciers ruraux (EPFR)** pour refonder et élargir les missions des actuelles Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), au service d'une plus grande cohérence entre les divers instruments, d'une politique favorable au développement de l'agriculture écologique et paysanne et de la baisse du prix du foncier. La politique de préemption s'étend aux parts de société en cas de vente ou de cession, ou encore lors du démantèlement d'une société
- **Réformer la gouvernance de ces nouvelles structures** pour y intégrer pleinement les représentant·es de la société civile, dont les associations de consommateur·ices, de préservation de l'environnement ou de protection des animaux
- **Renforcer les moyens financiers des nouveaux EPFR** pour accroître leur capacité de stockage du foncier et leur permettre de conserver les terres aussi longtemps que nécessaire, afin d'assurer qu'elles sont utilisées pour des projets agricoles vertueux pour l'environnement et le territoire. Pour cela, affecter une part des taxes locales aux EPFR afin de les doter de ressources propres.
- **Garantir des prix rémunérateurs aux agriculteur·ices par des prix planchers.** Les prix planchers seront fixés chaque année par le Ministère de la Production alimentaire, à l'issue d'une conférence sur les prix rassemblant producteur·ices, fournisseurs et distributeurs. Les prix planchers seront fixés pour des volumes plafonnés par actif·ve agricole
- **Appliquer nos normes de production aux produits importés** et mettre en place des prix minimums d'entrée à l'importation
- **Relever les retraites agricoles pour une carrière complète** au niveau du SMIC revalorisé à 1 600 euros net

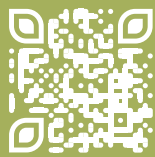


Mathilde HIGNET avec

Denis

Mécanicien agricole en Ile-et-Vilaine

À voir



Présentation

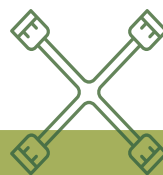
Denis est mécanicien agricole. Après un apprentissage en mécanique agricole, il travaille d'abord comme salarié avant de lancer son activité. Lui-même fils d'agriculteur, il commence par travailler seul avec un fourgon, en se déplaçant sur les fermes pour réparer les engins agricoles, puis acquiert peu à peu des machines qu'il installe dans les bâtiments de la ferme familiale. Au fil des ans, l'entreprise s'agrandit. Elle compte aujourd'hui deux ateliers et une dizaine de salariés.

Son activité sur le territoire

La diminution du nombre de paysan·nes est allée de concert avec celle de nombreux ateliers de mécaniques agricoles, et d'autres corps de métiers.

Denis exerce donc une fonction support essentielle à la pérennité des fermes de son territoire. Il offre une alternative aux paysannes et paysans qui en son absence seraient contraints de se tourner vers de grosses concessions de matériel agricole.

Par ailleurs, il contribue à former de nombreux jeunes aux métiers de la mécanique agricole en recevant régulièrement des stagiaires et des apprenti·es, et participe à l'amélioration des résultats économiques des fermes en évitant autant que possible l'achat de matériel neuf.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

La principale crainte de Denis pour les années à venir est l'accélération de la disparition des fermes, qui aura inévitablement des conséquences sur son activité, comme sur l'ensemble du monde rural.

Il éprouve également des difficultés à recruter une main-d'œuvre suffisamment qualifiée : alors que les machines agricoles sont de plus en plus sophistiquées, le bac professionnel agricole est passé de quatre à trois ans.

Enfin, ces derniers mois, l'augmentation rapide des prix de l'électricité a affecté l'économie de son entreprise. Avec une augmentation de 25% en trois ans, il a été contraint de répercuter cette hausse sur les tarifs de ces prestations.



Notre programme

- **Pour enrayer la disparition des fermes et repeupler les campagnes :**
 - Dans son livret *Agriculture et Alimentation*, la France Insoumise porte un ensemble cohérent de mesures pour enrayer la disparition des fermes et développer une agriculture intensive en main d'œuvre, avec **un objectif de création de 300 000 emplois agricoles à terme.**
 - **Inscrire l'égalité d'accès aux services publics des habitant-es de tous les territoires** de la République sur les missions essentielles de l'État inscrites dans la Constitution : santé, éducation, eau, énergie, transports, communications, accès à la culture et aux services sociaux
 - **Stopper les fermetures de services publics** et mettre en place un plan de redéploiement sur les territoires ruraux et périurbains : services postaux, gares de proximité, hôpitaux et services de santé, écoles, palais de justice, Trésor public
- **Pour une formation professionnelle agricole de qualité :**
 - **Augmenter le nombre de lycées agricoles publics**, y rétablir les postes supprimés et rétablir le bac professionnel en 4 ans
- **Pour des prix de l'énergie maîtrisés :**
 - **Créer un pôle public de l'énergie et réguler les prix**





Sylvain CARRIÈRE avec

Olivier

Viticulteur dans l'Hérault

À voir



Présentation

Olivier est le propriétaire du Mas de la Plaine Haute, à Vic-la-Gardirole, dans l'Hérault. Il a débuté comme viticulteur-producteur au milieu des années 90, avec une surface inférieure à un hectare et développe désormais son exploitation sur un peu plus de trois hectares, pour 10 000 bouteilles produites par an.

Son activité sur le territoire

Olivier a entamé sa transition en agriculture biologique en 2012, pour obtenir le label en 2015. Il franchit aujourd'hui une nouvelle étape dans ses pratiques agronomiques : enherbement et non-labour, pour conserver au maximum ses sols.

« Le passage à l'agroécologie me fait voir la vie et mon travail de vigneron autrement, avec un besoin de respecter mon environnement. Je ne lutte plus contre la nature et les "mauvaises herbes", au contraire je m'en sers pour rendre mes sols plus fertiles et avoir des vignes plus productives et plus résistantes. »

Ces pratiques agronomiques de conservation des sols favorisent grandement la biodiversité (insectes, vers de terre, champignons) et rendent ainsi les vignes plus résistantes : Olivier a ainsi pu diminuer le nombre de produits (autorisés en agriculture biologique) qu'il continuait à utiliser sur sa vigne.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Aujourd'hui, l'agriculture biologique traverse une crise sans précédent, causée par un marché dérégulé, et un gouvernement aux abonnés absents. Cette crise présente plusieurs risques : mettre en danger les agriculteur·ices qui vivent aujourd'hui de la bio, les pousser à la déconversion, mais aussi, déstructurer l'ensemble de la filière 100% bio qui s'était constituée au fur et à mesure des années (coopératives, commerçant·es, etc.) et qui assurait aux paysan·nes des interlocuteurs davantage compréhensifs de leurs problématiques.

De manière générale, les subventions agricoles aujourd'hui n'accompagnent pas les paysan·nes face au changement climatique et à ses conséquences, ni face à la chute de la biodiversité. Par exemple, sur l'ensemble de la PAC (Politique Agricole Commune), 63 % des aides attribuées sont néfastes à la biodiversité, répondant directement aux exigences de l'agro-industrie et laissant de côté le « bon sens paysan ».



Notre programme

- **Instaurer un protectionnisme écologique** en fonction des conditions de production et de rémunération du travail agricole
- **Refondre la PAC** (Politique Agricole Commune) et orienter les aides publiques agricoles pour favoriser la production écologiquement soutenable, l'intensité en main d'œuvre des exploitations et le développement des protéines végétales
- **Doubler le budget consacré à la conversion et au maintien en agriculture biologique**
- **Planifier la transition vers une restauration collective 100 % biologique et locale**, avec une option végétarienne quotidienne et un menu hebdomadaire végétarien pour toutes les usager·es
- **Planifier l'augmentation des surfaces en agriculture biologique et en infrastructures agro-écologiques**
- **Atteindre un système agricole 100 % biologique au plus tard en 2050**

Pascale MARTIN avec

Maud

Paysanne-herboriste
en Dordogne



Présentation

Passionnée depuis son plus jeune âge par la nature, Maud Rebière est paysanne-herboriste en Dordogne. Originnaire de Bordeaux, elle a surtout vécu en milieu rural et à l'étranger.

Après un certificat de phytoherboriste, elle a obtenu un diplôme universitaire en ethnobotanique, avec un mémoire réalisé dans la forêt de la Double, en Dordogne.

Sa recherche d'un mode de vie différent, en extérieur et davantage en connexion avec la nature, a abouti, en 2007, au lancement de son activité de culture et cueillette de plantes médicinales, dénommée « Les Simples sauvages ».



Son activité sur le territoire

Lors de ses études, elle s'est interrogée sur le rapport qu'entretiennent guérisseur-ses, paysannes et sœurs d'Abbaye avec leur jardin médicinal. C'est cette mémoire qu'elle fait perdurer à travers son activité mais aussi en tant que membre du syndicat des simples qui soutient les producteur-ices de plantes médicinales.

Sur la ferme où elle est installée, elle a un jardin de production pour compléter les 80% de cueillette sauvage qu'elle effectue dans la forêt environnante. Elle dispose d'un espace où elle accueille des gens toute l'année (ateliers, stages, conférences, expos...) et d'un séchoir dans un hangar avec une partie de stockage-transformation.

Elle cueille, sèche et transforme toute une variété de plantes médicinales qu'elle vend ensuite sur la ferme ou sur les marchés.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Il y a 3 ans, Maud a rejoint la Fédération des paysans herboristes pour que le métier de paysan herboriste soit officiellement reconnu, ce qui est le cas depuis le 12 octobre dernier. Cette reconnaissance va permettre que le diplôme soit enfin proposé dans deux centres de formation professionnelle et de promotion agricole, via une formation bac+2 qui va allier agriculture et herboristerie.

Malgré tout, de nombreuses difficultés demeurent. Depuis 1941, la France a supprimé le diplôme d'herboriste, entraînant la fermeture des officines. C'est le seul pays européen qui a pris cette décision, sous la pression des lobbies (labos et monopoles pharmaceutiques).

Très soucieuse de l'environnement, elle dénonce l'inaction climatique du gouvernement et précise que, l'année dernière, elle a vu pour la première fois des fleurs brûler dans son jardin.



Notre programme

- **Instaurer la règle verte** qui exige de ne pas prendre à la nature plus qu'elle ne peut reconstituer
- **Mettre en place des propositions touristiques de sensibilisation** à la préservation de l'environnement, de la faune, de la flore présents en ruralité
- **Mettre en place des défenseur-es de la nature** chargés-es de l'eau, l'air, la forêt, la végétalisation et la perméabilité des sols au niveau communal
- **Créer des centres polytechniques professionnels**, afin de mailler le territoire national d'établissements intégrant lycée et enseignement supérieur, et former les jeunes aux métiers d'avenir, en particulier pour la bifurcation écologique et sociale
- **Soutenir activement les entreprises de l'économie sociale et solidaire**, afin de répondre aux besoins de commerces et de services marchands de proximité





Catherine COUTURIER avec

Vincent

Salarié d'une coopérative
sylvicole dans la Creuse



Présentation

Vincent a 48 ans est expert forestier de formation dans la Creuse. Il s'intéresse aux interactions du vivant et à la valorisation durable de ses ressources. Auparavant, chargé de mission habitat et conseiller à la rénovation énergétique des bâtiments, il a aussi travaillé comme responsable eau, paysage au Parc Naturel Régional de Millevaches.

Depuis 2015, Vincent a rejoint la coopérative OXALIS, une société coopérative d'activité et d'emploi (CAE).

Son activité sur le territoire

Vincent exerce deux activités. D'un côté, une activité d'expert en risque et en rénovation des bâtiments. À ce titre, il réalise des diagnostics sur la qualité de l'air, les risques fongiques, gazeux et hydrauliques, et diagnostics énergétiques dans les bâtiments. Son objectif est d'identifier les problèmes structurels des habitations et leurs risques sur la santé pour les résidents. Ainsi, Vincent valorise un patrimoine foncier vieillissant dans les milieux ruraux et favorise les économies d'énergies dans les passoires thermiques.

Parallèlement, Vincent exerce une activité de conseil aux propriétaires forestiers pour promouvoir une sylviculture à couvert continu, c'est-à-dire, durable, sans coupes rases ni renouvellement brutal de l'écosystème. Il réalise des diagnostics environnementaux, hydrauliques et biologiques. Sur cette base, il conseille alors les propriétaires en matière de valorisation du bois. À terme, Vincent cherche à faire le lien entre ces deux activités en utilisant le bois issu de sylviculture durable en circuit-court pour rénover les bâtiments en milieux ruraux. En somme, « faire de l'arbre à la poutre » !



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

En tant que prestataire, Vincent souffre de la fermeture chronique des bureaux de poste en ruralité, pour envoyer des documents importants par voie postale, car certains client-es vivent en zone blanche.

Pour son activité de conseil en habitation, Vincent peine à faire des diagnostics énergétiques faute de moyens de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour renouveler le bâti existant. D'autant plus que les aides à la rénovation ne concernent que les propriétés individuelles ou les communes du programme « Petite Ville de Demain ».

Dans son activité de conseil en sylviculture durable, Vincent regrette la concurrence déloyale imposée par les coopératives forestières qui « pillent les ressources » en proposant un chèque aux propriétaires forestiers. Les coopératives sont aussi influencées par l'augmentation de la demande en bois des industries comme « Biosyl ou Lafarge ». L'obligation d'une gestion durable en forêt rendrait les acteurs plus concurrentiels entre eux. Vincent constate également le déficit de scieries pour valoriser le bois d'œuvre en France et rénover le bâti.



Notre programme

- **Abandonner la pratique des « coupes rases »** dans nos écosystèmes forestiers
- **Encourager le développement de forêts diversifiées** par des essences multiples et des arbres d'âges variés
- **Reconstruire tout le secteur de la transformation du bois** avec l'objectif de rétablir un maillage de scieries de proximité sur tout le territoire à même de fournir des entreprises de deuxième transformation avec des essences diversifiées
- **Mettre en œuvre un plan de financement** massif des projets de rénovation écologique de l'habitat et promouvoir une action spécifique envers les copropriétés dégradées
- **Réformer le financement de la rénovation énergétique des bâtiments**
- **Stopper les fermetures de services publics** et mettre en place un plan de redéploiement sur les territoires ruraux et périurbains notamment les services postaux

Manon MEUNIER avec

Armelle Bénévole du Solidaribus en Haute-Vienne



Présentation

Anciennement à l'Éducation nationale, Armelle appréhendait de s'ennuyer une fois à la retraite. Appréciant le relationnel, c'est naturellement qu'elle se tourne vers le monde associatif. Il y a 5 ans, elle décide de participer aux maraudes du Secours Populaire de la Haute-Vienne. 2 ans plus tard, sa vie de bénévole la conduit vers le Solidaribus - un bus du Secours Populaire qui parcourt les communes loin des métropoles pour distribuer des colis alimentaires.



Son activité sur le territoire

Armelle parcourt les communes rurales de Haute-Vienne chaque semaine avec le Solidaribus. Son objectif : apporter de l'aide aux personnes en situation de précarité qui ne peuvent pas se rendre aux antennes principales du Secours Populaire.

Depuis septembre dernier, c'est elle qui coordonne le planning, gère les commandes et l'achalandage du camion.

Ses journées commencent par le chargement du Solidaribus, avec des denrées alimentaires et autres produits de première nécessité, avec l'aide des bénévoles présents sur le site de stockage principal du Secours Populaire, à Limoges. Elle prend ensuite la route avec son binôme pour commencer la distribution.

Une fois sur place, Armelle accueille les bénéficiaires avec sa bonne humeur. En plus des colis, Armelle écoute les besoins des personnes qu'elle soutient et les aide dans leurs démarches administratives. Un lien de confiance se tisse au fur et à mesure des passages : Armelle recrée du lien là où les services publics ont été détruits.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

En milieu rural, les distances sont souvent importantes : mensuellement, les bénévoles parcourent plus de 1 000 km. L'absence de véhicule, de permis de conduire ou même du prix de l'essence empêchent les plus précaires de faire valoir leurs droits, y compris celui de bénéficier de l'aide des grandes structures associatives souvent situées dans les plus grandes villes.

Par ailleurs, l'inflation explose et contraint de plus en plus de foyers... Certaines personnes isolées, à mobilité réduite dans les ruralités, n'ont d'autres solutions que de faire appel au Solidaribus. Les réformes gouvernementales successives à coup de « chèque énergie » ou « chèque alimentation » n'apportent pas de solutions pérennes. Les associations restent les seules à assumer aujourd'hui les conséquences de la précarité grandissante.



Notre programme

- **Augmenter massivement le pouvoir d'achat populaire**, notamment en portant le SMIC à 1 600 euros net par mois et en créant pour tou·tes une garantie d'autonomie de sorte que personne ne vive sous le seuil de pauvreté (1 158 euros par mois actuellement)
- **Bloquer les prix d'une liste de produits alimentaires de première nécessité**, garantir en permanence l'accès à 5 fruits et légumes de saison à prix bloqués, notamment en s'inspirant du bouclier qualité-prix aujourd'hui en vigueur dans les Outre-mer. Les prix fixés tiennent systématiquement compte de la nécessité d'assurer des prix rémunérateurs aux agriculteur·ices par l'application de prix planchers
- **Mettre en place la gratuité des cantines scolaires**
- **Renforcer le service public de proximité et lutter contre la fracture numérique**
- **Développer des permanences d'accès aux droits et à l'accompagnement social**
- **Y inclure les associations de précaires et d'usager·es** des services publics



Sébastien ROME avec

Françoise Bénévole du Secours Populaire dans l'Hérault



Présentation

Françoise, 70 ans, retraitée, est bénévole et trésorière au Secours populaire de Lodève. Elle compte parmi les 56 volontaires de l'association, qui couvre les 28 communes de la communauté de communes du Lodévois-Larzac, dans l'arrière-pays de l'Hérault. Situés dans la ville centre, Lodève, les locaux de l'association constituent un refuge pour toutes celles et ceux qui sont dans la pauvreté.

Son activité sur le territoire

En 2022, Françoise et les autres bénévoles ont accueilli plus de 1 600 personnes et distribué plus de 10 000 colis alimentaires. Au plus haut, ils pouvaient recevoir jusqu'à 200 familles par semaine ! Ces chiffres sont à mettre en relation avec le territoire rural couvert, qui représente moins de 15 000 habitants.

À Lodève, sous-préfecture en zone rurale, près de 50% des habitant·es vivent en dessous du seuil de pauvreté au centre-ville. 17% des ménages sont imposables, le taux de chômage y est de 27,5%. Colis alimentaires, friperie solidaire, aides au devoir, accès aux vacances et à la culture, Solidaribus (mini-bus circulant dans les villages pour apporter de l'aide à la population), telles sont les actions exemplaires que Françoise mène face à la pauvreté grandissante. « *Il y a une dame que j'ai reçu un jour... elle est restée peut-être 45 minutes. Elle n'a pas arrêté de parler. En partant, elle m'a prise dans ses bras et elle m'a dit "c'est la première fois qu'on m'écoute".* »



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Cette pauvreté est le résultat d'actions politiques successives. Sur le travail, le chômage, l'absence de politique sur le logement, la casse des services publics, mais aussi les politiques économiques quasi uniquement centrées sur les grandes métropoles urbaines.

Les gens, souvent des personnes seules sans emploi de plus de 50 ans ou des mères célibataires, viennent ici parce que le logement y est moins cher, immédiatement disponible, mais il est vétuste voire insalubre.

L'essentiel des services publics (CAF, services sociaux, postes...) et les services privés (pharmacies, supermarchés, bars...) sont accessibles à pied à Lodève, ce qui permet « d'économiser » le coût de la voiture. Mais le manque de travail et de transports en commun ne permettent pas de s'engager dans une formation ou postuler à un emploi. Sans voiture, les personnes pauvres restent rivées sur place. Le déménagement est alors une solution : seul 1/3 des personnes vivent ici depuis plus de 10 ans. C'est donc toute une politique globale à laquelle nous pensons et agissons : vivre dignement là où l'on habite, avoir un travail utile à la société et pour soi, tout en ayant accès aux services dont on a besoin. Volem viure e trabalhar al país !

Dans ce contexte, à cause de l'isolement et l'éloignement de ces services, les violences intrafamiliales sont accrues : alors qu'un tiers seulement de la population se trouve en milieu rural, 50% des féminicides y ont lieu. Pourtant, l'Etat ne développe que très peu d'hébergements d'urgence dans nos territoires ruraux, et ce sont les associations quasi-seules, et les bénévoles comme Françoise, qui prennent aujourd'hui en charge l'aide aux victimes.



Notre programme

Contre les violences faites aux femmes :

- **Développer les lieux de permanence** pour les associations d'aide aux victimes n'ayant pas les moyens d'ouvrir des centres d'accueil sur tout le territoire, au sein d'autres sites multi-accueils tels que les mairies, les lieux partagés
- **Développer des solutions itinérantes** permettant d'aller directement à la rencontre des femmes dans les territoires ruraux et de rompre ainsi leur isolement géographique
- **Encourager et faire connaître les initiatives communales**, comme la mise en place de personnes relais identifiées et formées ou la nomination d'élus·es référent·es dans l'équipe municipale
- **Développer les dispositifs de nature à favoriser la mobilité des femmes victimes de violences** (véhicules pour les femmes devant quitter le domicile, bons taxis financés par la collectivité, véhicules adaptés de la gendarmerie pour transporter les familles en toute sécurité dont les enfants en bas âge, etc.).
- **Création d'une garantie d'autonomie de sorte que personne ne vive sous le seuil de pauvreté** (1 158 euros par mois actuellement). Une aide est versée en complément des autres minimas sociaux qui sont en dessous de ce seuil : le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation de solidarité spécifique (ASS)
- **Garantir le maintien de guichets et de formulaires papier malgré la dématérialisation des services publics** et la transformation numérique des administrations, déployer un service public de proximité pour accompagner les 20 % de Françaises en difficulté avec le numérique (illettrisme). Un combat que nous avons fait avancer à l'occasion de notre niche parlementaire de novembre 2023 en faisant adopter par l'Assemblée nationale la proposition de loi portée par Danièle Obono garantissant un accueil physique dans tous les services publics. Nous poursuivons désormais notre mobilisation pour faire adopter le texte par le Sénat !
- **Créer une garantie d'emploi** : tout·e chômeur·se de longue durée pourra se voir proposer d'être embauché·e au moins au SMIC – revalorisé à hauteur de 1 600 euros net – dans un secteur utile

Elise LEBOUCHER avec

Anne-Claude et Anne

Bénévoles du Secours
Populaire dans la Sarthe



Présentation //

Anne-Claude est secrétaire-générale du Secours Populaire de la Sarthe, Anne est responsable de l'antenne locale de Guécélard. Toutes deux connaissent par cœur la diversité des actions menées par l'association sur le territoire. L'antenne locale a été créée en 2002 avec une volonté claire : répondre à la hausse de plus en plus importante des besoins de solidarité en ruralité. L'antenne suit régulièrement 70 à 75 familles habitant sur Guécélard ou les communes voisines.

Leur activité sur le territoire //

Le Secours Populaire a une vocation généraliste et tend à répondre à une diversité de besoins. L'action principale menée par Anne-Claude et Anne est bien-sûr la distribution alimentaire mensuelle, qui, même si elle est loin d'être suffisante pour nourrir les bénéficiaires, vient apporter un complément à leurs paniers de courses. L'antenne locale dispose aussi d'un espace solidaire, où sont récoltés vêtements et diverses choses ensuite revendus à prix modéré. Enfin, l'antenne de Guécélard organise plusieurs initiatives d'aide à l'accès aux vacances, à la santé et à la culture. Elle a ainsi accueilli, voici quelques mois l'étape d'un spectacle d'hommage à Johnny Hallyday : l'un des objectifs étant de retisser du lien avec les populations isolées et d'essayer de leur apporter un moment d'évasion.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politique

Malgré le volontarisme de l'association et de ses bénévoles, les deux responsables locales pointent la difficulté de plus en plus croissante de répondre aux besoins. La hausse des prix des denrées alimentaires et des fluides, la baisse des fonds européens et l'insuffisance de la compensation de l'inflation en termes de subventions, viennent entraver l'association dans son action, l'obligent à diminuer le contenu des paniers alimentaires et l'empêchent de démultiplier les initiatives sur le territoire. Ces difficultés qui touchent l'ensemble des acteurs-ices de la solidarité sont d'autant plus fortes qu'elles s'inscrivent dans un contexte de hausse criante de la pauvreté tant dans les quartiers populaires urbains, qu'en ruralité.



Notre programme

- **Instaurer un blocage les prix des produits de première nécessité** (alimentaire, hygiène, énergies, carburants) : pour que les bénéficiaires aient moins le besoin de recourir à l'aide alimentaire et que les associations ne voient plus leurs factures d'achat de produits, frappées par l'inflation.
- **Réintroduire un véritable maillage de services publics dans les zones rurales**, pour que le tissu associatif ne soit plus laissé seul, face au besoin d'accompagnement des populations dans l'accès aux droits : retour des trésoreries, des bureaux de poste, des gendarmeries, des accueils physiques et création de bus itinérants des services publics regroupant Trésor Public, CPAM, CAF et Pôle Emploi, en veillant à ce que la confidentialité et la qualité de l'accueil y soient assurées
- **Créer une garantie d'autonomie** venant compléter les revenus de toutes les personnes résidant en France, de sorte que personne ne vive sous le seuil de pauvreté (1158 euros par mois actuellement)
- **Revaloriser les prestations sociales** : le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté (1 158 euros par mois actuellement) et l'allocation adultes handicapés au niveau d'un SMIC net revalorisé à 1 600 euros.
- **Garantir l'automatisme des prestations sociales** pour lutter contre le non-recours aux droits et en finir avec un système humiliant où chaque personne doit réclamer l'aumône.
- **Indexer les subventions publiques aux associations locales sur l'inflation** et généraliser les conventions pluriannuelles de financement pour sortir le tissu associatif de la logique écrasante des appels à projets.

Manon MEUNIER avec

Sarah

Bénévole d'une association
de protection de la faune
sauvage en Haute-Vienne

À voir



Présentation

Sarah est bénévole pour l'association ERINA, futur centre de refuge pour la faune sauvage en Haute-Vienne sur la commune de Razès, en Haute-Vienne. Quand elle était enfant, Sarah avait retrouvé une chauve-souris coincée dans le grenier de ses grands-parents. C'est en amenant cette petite pipistrelle à une association, qu'elle s'est prise de passion pour la protection de la faune sauvage. Désormais assistante sociale, elle donne énormément de son temps bénévole pour la nouvelle association ERINA, dont elle est Présidente.



Son activité sur le territoire

Nous avons rendu visite à Sarah dans la commune de Razès, dans une maison qui sera un futur refuge pour la faune sauvage de la Haute-Vienne et du Limousin. Le grand terrain et les pièces cloisonnées permettront un bon soin des animaux recueillis.

La biodiversité constitue l'une des richesses les plus importantes de nos ruralités. Les centres de refuge pour la faune sauvage contribuent directement à sa préservation. En effet, si un hérisson est victime d'une collision routière ou d'un piège mal placé, Sarah peut lui porter secours et le relâcher. Le hérisson est un allié indispensable du jardinier, régulateur naturel des limaces et autres ravageurs de cultures, comme toute espèce, il contribue à l'équilibre fragile auquel nous appartenons.

Sarah joue également un rôle important de médiation et de sensibilisation : elle apprend aux habitant·es les bons gestes à adopter si vous trouvez un animal blessé sur votre chemin.



Les problèmes rencontrés et leurs causes politiques

Le problème majeur réside dans le manque de considération et de soutien aux associations par l'Etat. Un fonctionnement basé uniquement sur du bénévolat se révèle parfois insuffisant pour pérenniser une activité. Le manque de subventions et la généralisation du fonctionnement par « appels à projets » pour recevoir des financements est extrêmement chronophage et ne permet pas d'avoir une visibilité sur le long terme. Financer des salarié·es ou compenser les dépenses des bénévoles peut être difficile. Pourtant, en milieu rural, les bénévoles parcourent de nombreux kilomètres, ce qui freine souvent leur implication pour des raisons financières.

Enfin, une bonne partie des bénévoles associatifs, partout en France mais particulièrement en ruralité, sont des personnes retraitées, qui donnent de leur temps après avoir travaillé toute une vie. La dernière réforme des retraites est un gros coup dur pour les associations, qui perdent de plus en plus de bénévoles.



Notre programme

- **Retraite à 60 ans et 40 annuités (pour plus de temps libre !)**
- **Aider les associations** à assumer le soutien financier à l'activité bénévole pour les dépenses engagées, notamment le défraiement kilométrique
- **Soutenir le tissu associatif local en maintenant les subventions et en les indexant sur l'inflation**, en généralisant les conventions pluriannuelles et en sortant de la logique des appels à projets
- **Mettre en place des propositions touristiques de sensibilisation à la préservation de l'environnement, de la faune, de la flore présents en ruralité**
- **Instituer un statut de dirigeant·e bénévole** permettant l'accès aux droits sociaux (trimestres comptabilisés dans le calcul des annuités pour la retraite, davantage de droits à la formation, etc.) et à la validation des qualifications acquises dans le cadre de leur engagement
- **Revaloriser les prestations sociales** : le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté (1158 euros par mois actuellement) et l'allocation adultes handicapés au niveau d'un SMIC net revalorisé à 1600 euros.
- **Garantir l'automatisme des prestations sociales** pour lutter contre le non-recours aux droits et en finir avec un système humiliant où chaque personne doit réclamer l'aumône.
- **Indexer les subventions publiques aux associations locales sur l'inflation** et généraliser les conventions pluriannuelles de financement pour sortir le tissu associatif de la logique écrasante des appels à projets.

